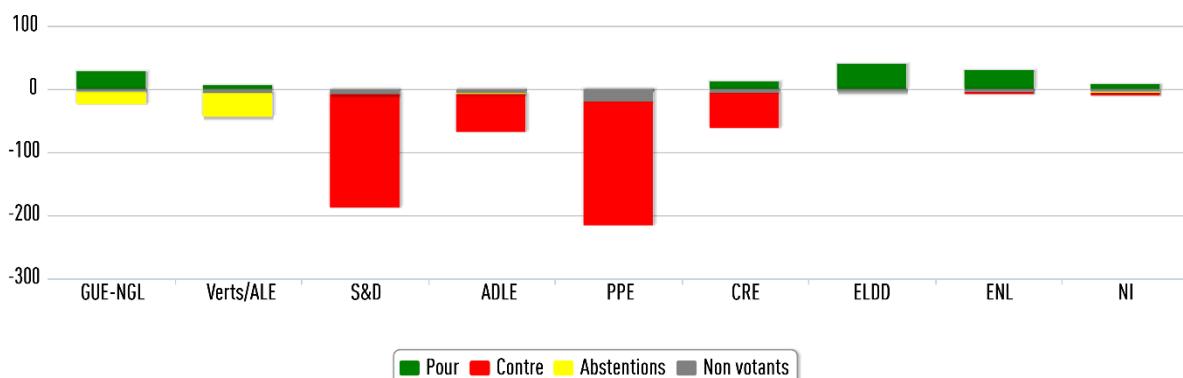


Faudrait-il limiter les interventions du Plan Juncker visant à soutenir la croissance ?

Le vote des parlementaires européens

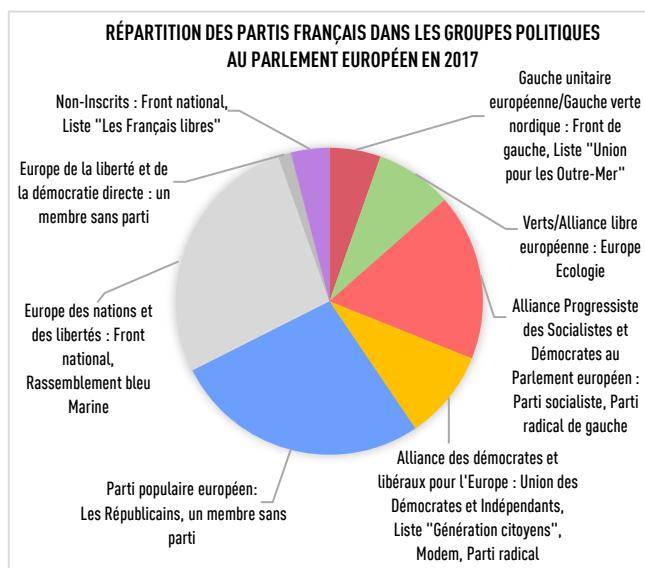


Le Fonds européen pour les investissements stratégiques, l'un des piliers du Plan d'investissement pour l'Europe, est l'un des projets phares de l'actuelle Commission. L'objectif du Plan Juncker (EFSI) est de mobiliser au moins 315 milliards d'euros d'investissements supplémentaires dans l'économie de l'UE sur une période de trois ans (2015 - 2018). Il consiste en une garantie de 16 milliards d'euros provenant du budget de l'UE, montant en partie financé par des fonds destinés à d'autres programmes de l'UE, notamment Horizon 2020 et le mécanisme pour l'interconnexion en Europe.

Malgré son caractère innovant, certains parlementaires l'ont critiqué, émettant des doutes sur l'additionnalité et la qualité des projets financés ainsi que sur la pertinence globale de cet instrument pour assurer la croissance et le développement. Cependant, la plupart des députés l'ont défendu et un amendement critique présenté par le groupe ELDD a été rejeté à plus de 70 %.

Les groupes ADLE, S&D, PPE et CRE ont fermement soutenu l'initiative de la Commission Juncker, tandis qu'ELDD et ENL ont voté contre. À noter que la majorité des députés Verts/ALE et un grand nombre de parlementaires GUE-NGL se sont abstenus.

En général, les députés français ont suivi la ligne de leurs groupes politiques pendant la séance plénière. Ainsi, tous les députés socialistes, centristes et Les Républicains ont voté en faveur de l'EFSI. De même, tous les membres du parti français Europe Écologie ont suivi la ligne de leur groupe et se sont abstenus.



Les députés européens d'Ile-de-France n'ont pas d'avis unanime sur la question de l'EFSI. Les deux députés européens du Front national ont rejoint les critiques, tandis que les Verts (Pascal Durand et Eva Joly) se sont abstenus. Cependant, tous les autres députés européens du parti socialiste, des Républicains, du Mouvement démocrate et des Français libres ont défendu l'initiative de Jean-Claude Juncker. Le seul député européen du Front de gauche, Patrick Le Hyaric, n'a pas voté, bien que l'avis de son parti sur la gestion du Fonds soit plutôt négatif.



Faudrait-il limiter les interventions du Plan Juncker visant à soutenir la croissance ? Le vote des parlementaires européens d'Île-de-France

Pour

Marie-Christine BOUTONNET Jean-Luc SCHAFFHAUSER



Front national



Rassemblement bleu Marine

ENL

ENL

Contre

Jean-Marie CAVADA



Génération Citoyens

Marielle DE SARNEZ



Mouvement Démocrate

Rachida DATI



Les Républicains

Philippe JUVIN



Les Républicains

Alain LAMASSOURE



Les Républicains

Constance LE GRIP



Les Républicains

ADLE

ADLE

PPE

PPE

PPE

PPE

Guillaume BALAS



Parti socialiste

Pervenche BERÈS



Parti socialiste

Christine REVault
D'ALLONNES BONNEFOY



Parti socialiste

Aymeric CHAUPRADE



Les Français Libres

S&D

S&D

S&D

NI

Abstention

Pascal DURAND



Europe Écologie

Eva JOLY



Europe Écologie

Verts/ALE

Verts/ALE

Ne vote pas

Patrick LE HYARIC

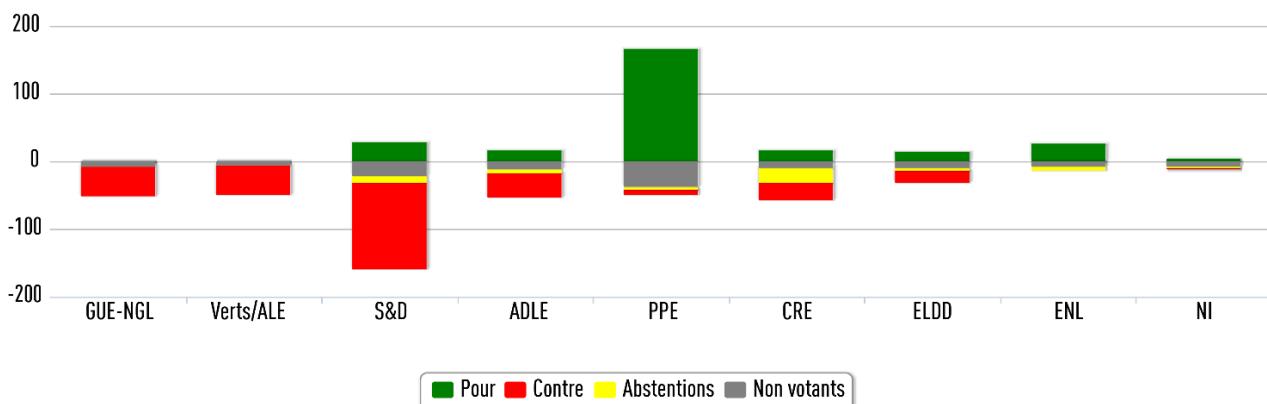


Front de Gauche

GUE/NGL

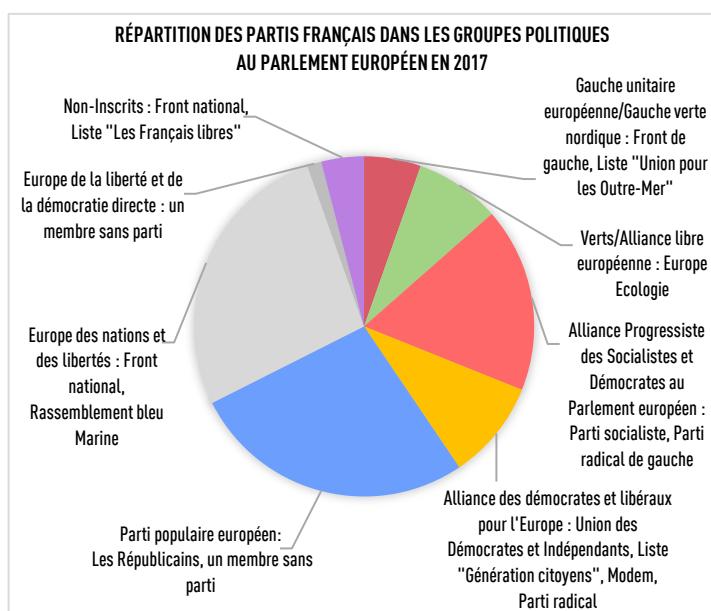
Les employeurs devraient-ils interdire les signes religieux au travail ?

Le vote des parlementaires européens



Deux mois après les attentats de Nice, les députés européens ont voté sur un amendement défendant les droits des employeurs à interdire les symboles religieux sur le lieu de travail quand il s'agit de symboles qui portent atteinte aux droits des femmes et peuvent entraîner des problèmes de sécurité. Ce vote résonne particulièrement dans le contexte français, la France ayant déjà interdit le port du voile dans les écoles publiques, ainsi que la burqa et le niqab (des voiles qui couvrent le visage des femmes).

Le vote sur cet amendement a été assez serré. Il a été rejeté à une faible majorité (5 %). Les résultats des votes des députés de la région d'Ile-de-France ont mis en lumière certaines tendances intéressantes. Par exemple, les députés européens du parti socialiste ont voté pour l'interdiction des symboles, à l'encontre de la ligne de leur groupe.



De même, dans le cas des députés ADLE, Marielle de Sarnez et Jean- Marie Cavada n'ont pas suivi la ligne de leur groupe politique et ont voté en faveur de l'interdiction.

Par ailleurs, les Républicains ont également voté pour l'interdiction des symboles religieux au travail, cette fois conformément à la ligne conservatrice de leur groupe.

En revanche, l'extrême gauche et les Verts n'ont pas soutenu l'amendement. Les députés européens français du Front national et Aymeric Chauprade ont également voté en faveur de l'interdiction des symboles religieux au travail.



Les employeurs devraient-ils interdire les signes religieux au travail ?

Le vote des parlementaires européens d'Île-de-France

Pour

Marie-Christine BOUTONNET



Front national

Jean-Luc SCHAFFHAUSER



Rassemblement bleu Marine

Jean-Marie CAVADA



Génération Citoyens

Marielle DE SARNEZ



Mouvement Démocrate

Rachida DATI



Les Républicains

Philippe JUVIN



Les Républicains

ENL

ENL

ADLE

ADLE

PPE

PPE

Alain LAMASSOUR



Les Républicains

Constance LE GRIP



Les Républicains

Guillaume BALAS



Parti socialiste

Pervenche BERÈS



Parti socialiste

Christine REVault
D'ALLONNES BONNEFOY



Parti socialiste

Aymeric CHAUPRADE



Les Français Libres

PPE

PPE

S&D

S&D

S&D

NI

Contre

Patrick LE HYARIC



Front de Gauche

Pascal DURAND



Europe Écologie

Eva JOLY



Europe Écologie

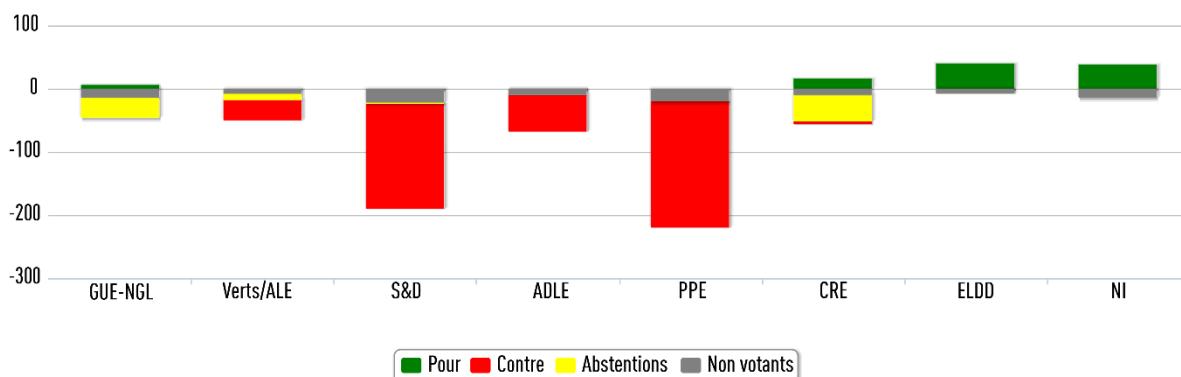
GUE/NGL

Verts/ALE

Verts/ALE

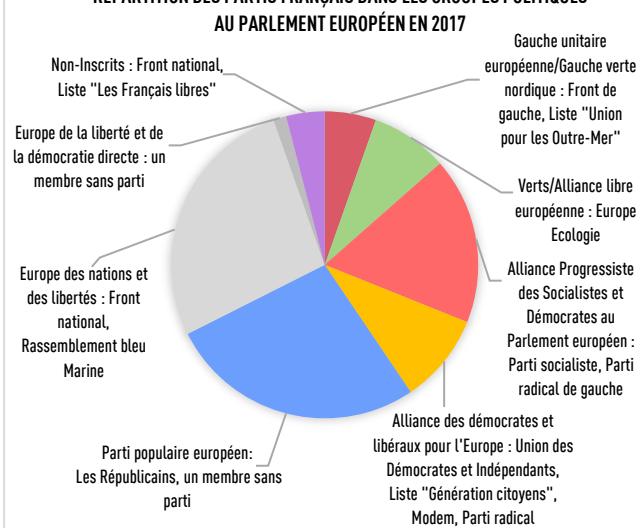
Le Parlement devrait-il censurer la Commission européenne ?

Le vote des parlementaires européens



Peu après l'approbation de sa nomination par le Parlement européen, le nouveau président de la Commission a été mis en cause dans une affaire pointant sa responsabilité, en tant qu'ancien Premier ministre du Luxembourg, dans la définition de politiques d'exemption fiscale au profit d'entreprises multinationales. La motion de censure visant la Commission a été initiée par les députés eurosceptiques ELDD et ENL, mais elle a été rejetée par plus de 70 % des votants. Néanmoins, plus de 189 députés n'ont pas voté contre la motion, remettant ainsi en question la légitimité de Jean-Claude Juncker à la tête de la Commission. Les groupes PPE, S&D, ADLE et Verts ont soutenu le président Juncker, tandis que la majorité des députés CRE et GUE-NGL a choisi de s'abstenir.

Alors que les députés français avaient été très partagés lors de l'élection de la Commission dirigée par Jean-Claude Juncker, une grande majorité d'entre eux a rejeté la motion de censure.



Comme prévu, la plupart des députés d'Ile-de-France ont rejeté la motion. Les deux grands groupes politiques en plénière (PPE et S&D) ont rejeté en bloc la résolution. Cependant, bien que les députés ADLE (Marielle de Sarnez et Jean-Marie Cavada) aient voté avec leur groupe pour bloquer la motion, un député vert, Pascal Durand, a décidé de s'abstenir, tandis qu'Eva Joly n'a pas voté. Le député Patrick Le Hyaric a également décidé de ne pas voter. Les députés du Front national ont voté en faveur de la motion soutenue par leurs membres.

Le Parlement devrait-il censurer la Commission européenne ?

Le vote des parlementaires européens d'Île-de-France*

Pour

Marie-Christine BOUTONNET Jean-Luc SCHAFFHAUSER

Aymeric CHAUPRADE



Front national



Rassemblement bleu Marine



Les Français Libres

ENL

ENL

NI

Contre

Jean-Marie CAVADA

Marielle DE SARNEZ

Rachida DATI

Philippe JUVIN

Alain LAMASSOUR

Constance LE GRIP



Génération Citoyens



Mouvement Démocrate



Les Républicains



Les Républicains



Les Républicains



Les Républicains

ADLE

ADLE

PPE

PPE

PPE

PPE

Guillaume BALAS

Pervenche BERÈS

Christine REVault
D'ALLONNES BONNEFOY



Parti socialiste



Parti socialiste



Parti socialiste

S&D

S&D

S&D

Abstention

Pascal DURAND



Europe Écologie

Verts/ALE

Ne vote pas

Patrick LE HYARIC

Eva JOLY



Front de Gauche



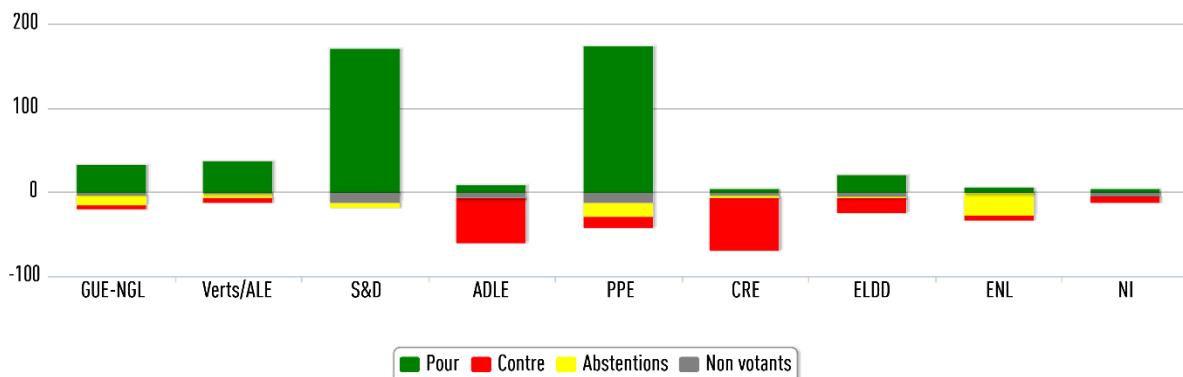
Europe Écologie

GUE/NGL

Verts/ALE

L'UE devrait-elle coopérer de façon plus étroite avec l'Iran ?

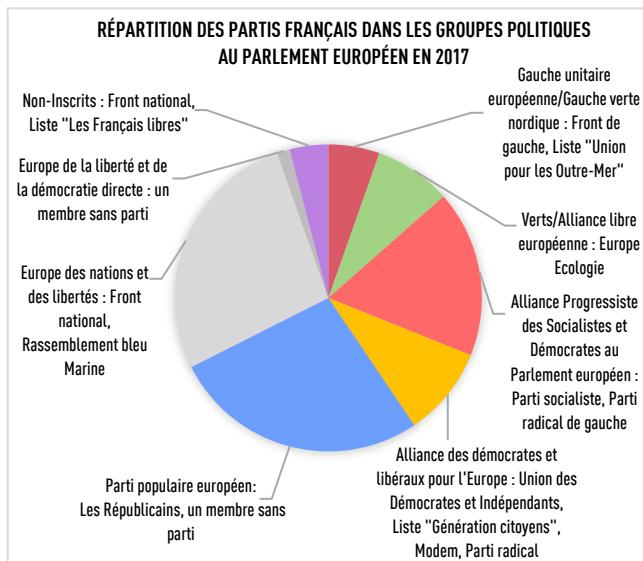
Le vote des parlementaires européens



Le 25 octobre 2016, le Parlement européen a adopté une résolution plaident pour un resserrement des relations de l'Union européenne avec la République islamique d'Iran, tout particulièrement dans le domaine économique. Cette résolution a été adoptée par une majorité hétérogène constituée de députés GUE-NGL, Verts/ALE, S&D, PPE et ELDD. En revanche, les députés libéraux ADLE et CRE ont voté contre et la plupart des membres du groupe ENL se sont abstenus.

Sur cette question, tous les députés européens d'Île-de-France, à l'exception de Marielle de Sarnez (ADLE), ont voté selon la ligne de leur groupe politique. Les députés européens du Front de gauche, du parti socialiste et des Républicains ont voté en faveur du renforcement des relations bilatérales

de l'Union européenne avec l'Iran, tandis que tous les membres du Front national se sont abstenus. Par ailleurs, chez les libéraux, Marielle de Sarnez a voté en faveur, faisant ainsi déflection à son propre groupe politique. Le groupe ADLE, même s'il est traditionnellement en faveur de l'approfondissement des relations économiques avec les pays tiers, est très critique au sujet de la situation sur les droits de l'homme dans le pays. Quant au reste des députés européens issus de cette circonscription, les Verts ont voté contre la résolution (faisant déflection à leur propre groupe politique qui préconise des relations plus étroites avec l'Iran) et Aymeric Chauprade, président des Français libres, a voté en faveur de la résolution.



L'UE devrait-elle coopérer de façon plus étroite avec l'Iran ?

Le vote des parlementaires européens d' Ile-De-France*.

Pour

Patrick LE HYRIC



Front de Gauche

Marielle DE SARNEZ



Mouvement Démocrate

Rachida DATI



Les Républicains

Alain LAMASSOURE



Les Républicains

Constance LE GRIP



Les Républicains

Guillaume BALAS



Parti socialiste

GUE/NGL

ADLE

PPE

PPE

PPE

S&D

Pervenche BERÈS



Parti socialiste

Christine REVault
D'ALLONNES BONNEFOY



Parti socialiste

Aymeric CHAUPRADE



Les Français Libres

S&D

S&D

NI

Contre

Jean-Marie CAVADA



Génération Citoyens

Pascal DURAND



Europe Écologie

Eva JOLY



Europe Écologie

ADLE

Verts/ALE

Verts/ALE

Abstention

Marie-Christine BOUTONNET Jean-Luc SCHAFFHAUSER



Front national



Rassemblement bleu Marine

ENL

ENL

Ne vote pas

Philippe JUVIN

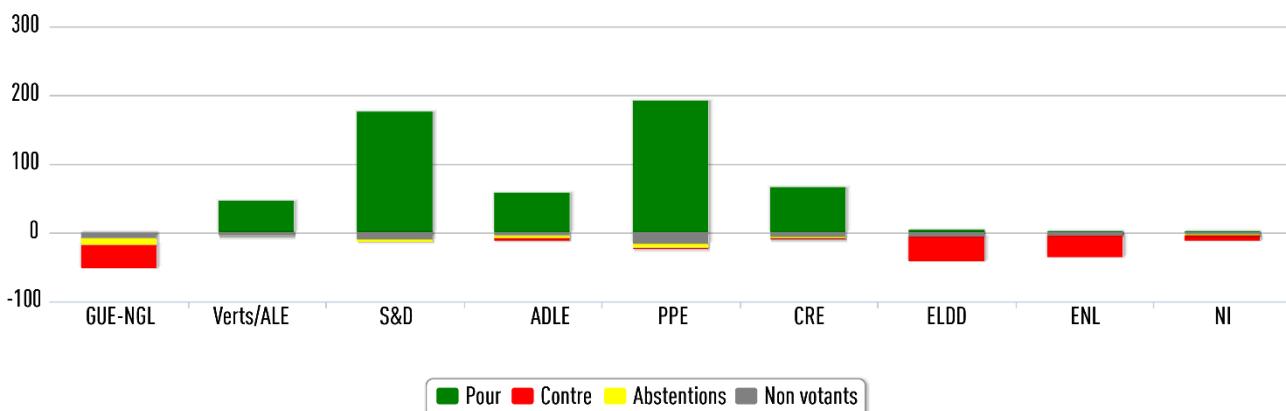


Les Républicains

PPE

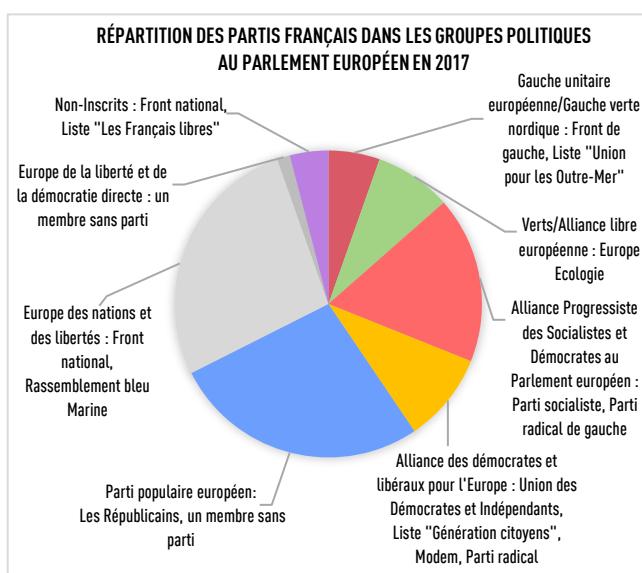
L'UE devrait-elle refuser le doublement de la capacité du gazoduc Nord Stream II ?

Le vote des parlementaires européens



Nord Stream II est un projet visant à doubler la capacité du gazoduc existant en mer Baltique et qui transporte le gaz de la Russie vers l'Allemagne, via les zones économiques exclusives finlandaise, suédoise et danoise (en évitant les États baltes et la Pologne). La demande européenne de gaz diminue depuis 2010, ce qui incite de nombreux pays d'Europe centrale et de l'Est à s'opposer à ce projet. Ils y voient une manœuvre de la Russie pour accroître son influence dans l'UE et pour réduire la quantité de gaz russe transitant par l'Ukraine. En revanche, le ministère de l'Économie allemand de même que l'Autriche sont davantage intéressés par les effets positifs du projet sur l'économie allemande et par la continuité de l'approvisionnement en gaz russe.

Une grande majorité des députés a fait état de préoccupations quant au projet Nord Stream II et certains parlementaires ont même pris des positions allant à l'encontre de celles adoptées par leurs partis nationaux. Par exemple des députés allemands du groupe S&D se sont opposés au projet pourtant soutenu par le leader de leur parti, Sigmar Gabriel.



Sur ce sujet, les positions politiques sont jugées plus importantes que les affiliations nationales. Les groupes PPE, S&D, ADLE, CRE et Verts/ALE ont fait part de leurs inquiétudes quant au doublement de capacité du gazoduc Nord Stream, à l'inverse des groupes GUE-NGL, ELDD et ENL.

Les députés européens d'Ile-de-France ne font pas exception à la règle. Tous les députés européens des Verts, du parti socialiste, des Républicains et du Mouvement démocrate se sont opposés au redoublement de la capacité du gazoduc (à l'exception de Philippe Juvin qui était absent). En revanche, le député d'extrême-gauche Patrick Le Hyaric s'est abstenu (conformément à la ligne de son propre groupe), tandis que les deux membres du Front national (Jean-Luc Schaffhauser et Marie-Christine Boutonnet) ont été les seuls députés européens d'Ile-de-France à soutenir le projet.



L'UE devrait-elle refuser le doublement de la capacité du gazoduc Nord Stream II ?

Le vote des parlementaires européens d'Île-de-France*.

Pour

Jean-Marie CAVADA



Génération Citoyens

Marielle DE SARNEZ



Mouvement Démocrate

Rachida DATI



Les Républicains

Alain LAMASSOURE



Les Républicains

Constance LE GRIP



Les Républicains

Pascal DURAND



Europe Écologie

ADLE

ADLE

PPE

PPE

PPE

Verts/ALE

Eva JOLY



Europe Écologie

Guillaume BALAS



Parti socialiste

Pervenche BERÈS



Parti socialiste

Christine REVault
D'ALLONNES BONNEFOY



Parti socialiste

Aymeric CHAUPRADE



Les Français Libres

Verts/ALE

S&D

S&D

S&D

NI

Contre

Marie-Christine BOUTONNET Jean-Luc SCHAFFHAUSER



Front national



Rassemblement bleu Marine

ENL

ENL

Abstention

Patrick LE HYARIC



Front de Gauche

GUE/NGL

Absent

Philippe JUVIN

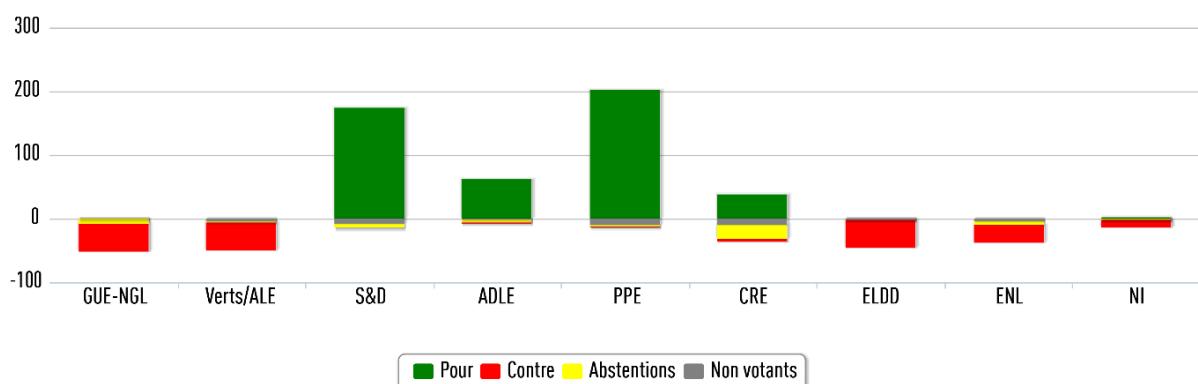


Les Républicains

PPE

Le Parlement européen devrait-il investir la Commission Juncker ?

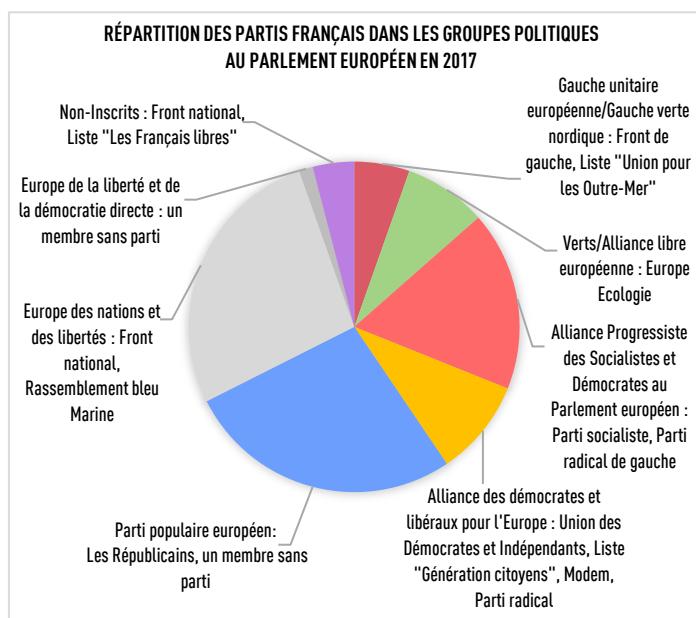
Le vote des parlementaires européens



L'actuel collège des commissaires dirigé par Jean-Claude Juncker a été élu par le Parlement européen le 22 octobre 2014, quelques mois après les élections européennes.

Plus de 60 % des députés ont voté en faveur de la nouvelle Commission, mais le soutien le plus marqué est venu des trois groupes centristes du Parlement : Parti populaire européen, libéraux et socio-démocrates. Inversement, les autres groupes politiques ont voté contre la mise en place du nouveau collège des commissaires, sauf CRE dont les députés y étaient pour certains favorables et d'autres opposés, tandis que quelques-uns se sont abstenus.

Il est intéressant de remarquer que les députés français n'étaient pas en phase avec le reste de l'assemblée : 35 d'entre eux ont voté contre et 34 autres ont voté pour.



C'est le cas de Rachida Dati (PPE) : elle a été la seule députée européenne des Républicains à voter contre la Commission. De même, au parti socialiste, Guillaume Balas s'est opposé à la nomination. En revanche, les députés européens des Verts, du Front de gauche et du Front national ont tous suivi la ligne de leur groupe en votant contre Juncker. A noter également, Aymeric Chauprade, président des Français libres, n'a pas voté sur le sujet.

Ce vote révèle que certains députés d'Île-de-France issus des partis majoritaires ont des réserves quant au programme et à la direction de la Commission Juncker.



Le Parlement européen devrait-il investir la Commission Juncker ?

Le vote des parlementaires européens d'Île-de-France*.

Pour

Jean-Marie CAVADA



Génération Citoyens

Marielle DE SARNEZ



Mouvement Démocrate

Alain LAMASSOURE



Les Républicains

Constance LE GRIP



Les Républicains

Pervenche BERÈS



Parti socialiste

Christine REVault
D'ALLONNES BONNEFOY



Parti socialiste

ADLE

ADLE

PPE

PPE

S&D

S&D

Contre

Patrick LE HYARIC



Front de Gauche

Marie-Christine BOUTONNET



Front national

Jean-Luc SCHAFFHAUSER



Rassemblement bleu Marine

Rachida DATI



Les Républicains

Pascal DURAND



Europe Écologie

Eva JOLY



Europe Écologie

GUE/NGL

ENL

ENL

PPE

Verts/ALE

Verts/ALE

Guillaume BALAS



Parti socialiste

S&D

Ne vote pas

Philippe JUVIN



Les Républicains

Aymeric CHAUPRADE



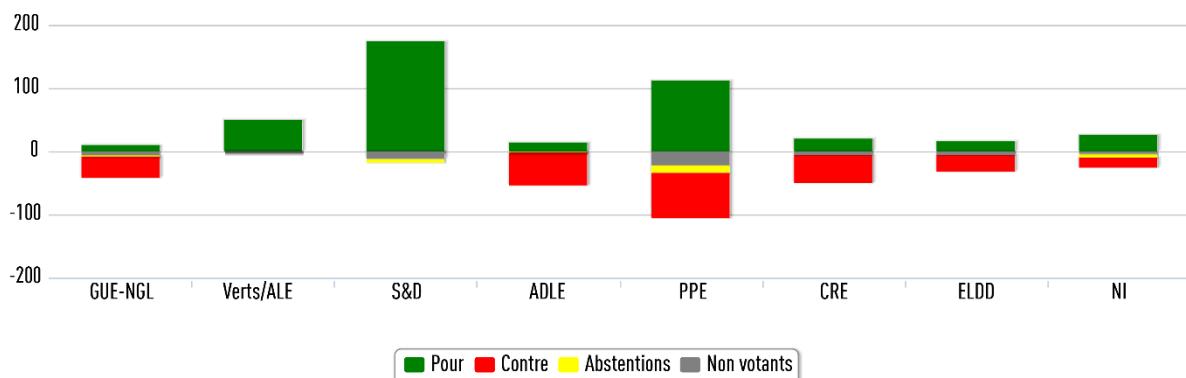
Les Français Libres

PPE

NI

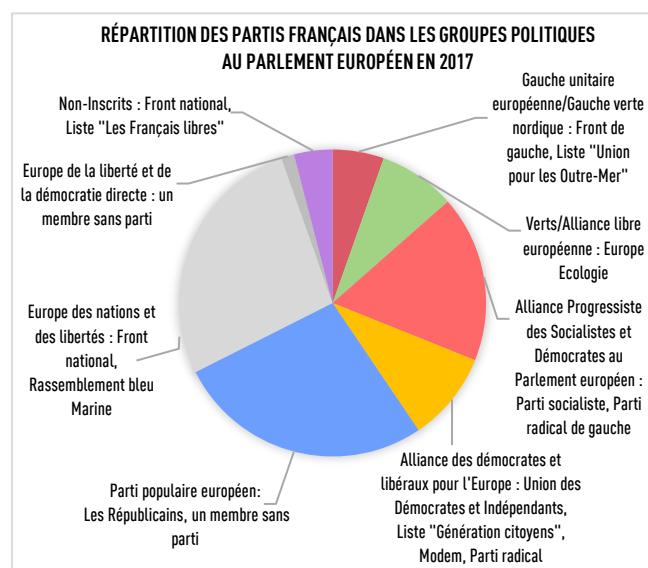
L'UE devrait-elle instaurer un système de paiement des quotas du SCEQE¹ pour l'acier provenant de pays tiers ?

Le vote des parlementaires européens



Les producteurs d'acier européen doivent relever deux grands défis : la baisse de la demande d'acier en Europe et une concurrence féroce avec les exportateurs de pays tiers. Par ailleurs, les parlementaires sont préoccupés par le risque de voir les industries fortement émettrices de CO₂ s'installer dans des pays où les réglementations environnementales sont plus souples, uniquement du fait du renforcement de la réglementation de l'UE en la matière. C'est pourquoi un amendement déposé par le groupe S&D demandait à la Commission d'étudier la possibilité de faire payer des quotas SCEQE sur l'acier importé, afin de lutter contre le phénomène de fuite de carbone et d'amoindrir la concurrence extérieure.

L'amendement a été approuvé par plus de 60 % des députés. Les avis des groupes politiques étaient partagés, en fonction des positions nationales. Cependant, de façon générale, l'amendement a été soutenu par la plupart des membres des groupes PPE, S&D et Verts. Dans les autres groupes, les députés ont généralement voté contre le système proposé, à l'exception notable de 19 parlementaires polonais CRE qui l'ont soutenu.



La très grande majorité des députés européens français, qui a peur de la concurrence chinoise, a soutenu la proposition : sur les 72 députés européens français présents, 68 ont voté pour. A noter, seul un député européen d'Ile-de-France n'a pas voté en faveur de l'amendement, à savoir Philippe Juvin des Républicains, qui a décidé de s'abstenir. Tous les autres députés européens de la région ont soutenu la mise en place de ce système.

¹ Système communautaire d'échange de quotas d'émission

L'UE devrait-elle instaurer un système de paiement des quotas du SCEQE (système communautaire d'échange de quotas d'émission) pour l'acier provenant de pays tiers ?

Le vote des parlementaires européens d'Île-de-France*.

Pour

Patrick LE HYARIC



Front de Gauche

Marie-Christine BOUTONNET



Front national

Jean-Luc SCHAFFHAUSER



Rassemblement bleu Marine

Jean-Marie CAVADA



Génération Citoyens

Marielle DE SARNEZ



Mouvement Démocrate

Rachida DATI



Les Républicains

GUE/NGL

ENL

ENL

ADLE

ADLE

PPE

Alain LAMASSOURE



Les Républicains

Constance LE GRIP



Les Républicains

Pascal DURAND



Europe Écologie

Eva JOLY



Europe Écologie

Guillaume BALAS



Parti socialiste

Pervenche BERÈS



Parti socialiste

PPE

PPE

Verts/ALE

Verts/ALE

S&D

S&D

Christine REVAULT
D'ALLONNES BONNEFOY



Parti socialiste

Aymeric CHAUPRADE



Les Français Libres

S&D

NI

Abstention

Philippe JUVIN

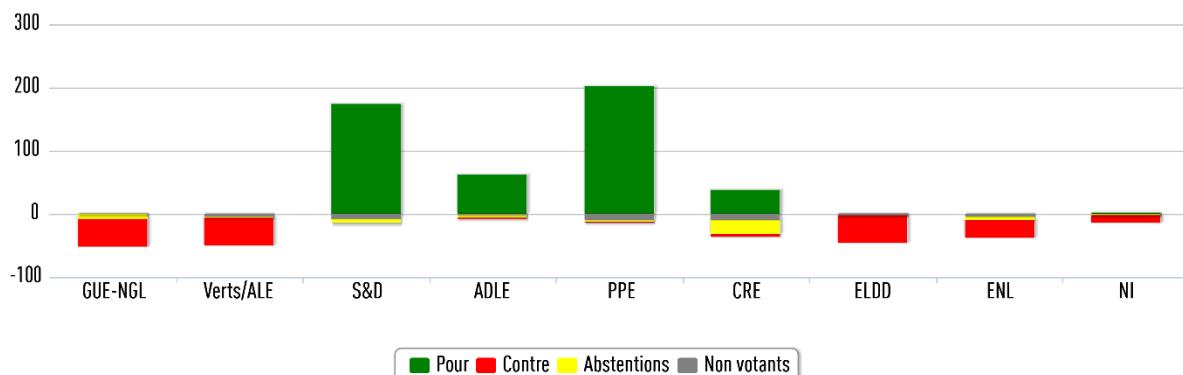


Les Républicains

PPE

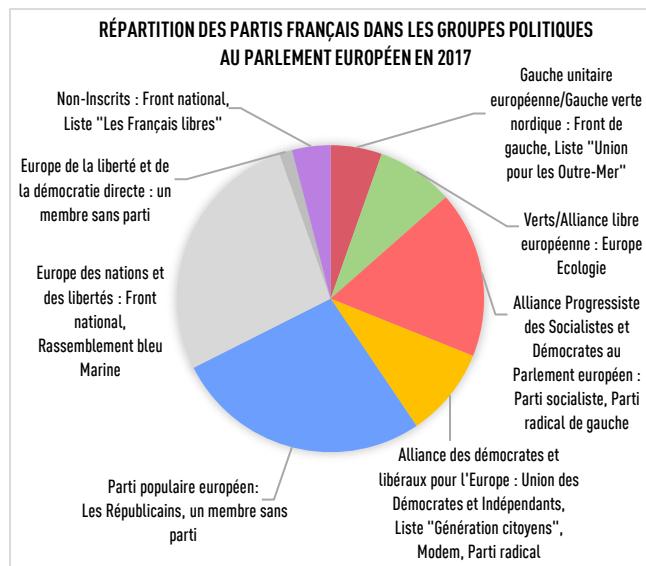
L'UE devrait-elle se doter d'une Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes ?

Le vote des parlementaires européens



Début juillet 2016, les députés ont voté la création de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes dans le but de centraliser la gestion des frontières au niveau européen. Cette agence remplacera Frontex et pourra déployer une équipe d'experts sur le terrain pour aider les autorités nationales à faire face aux afflux importants de réfugiés dans l'Union européenne. Cette équipe pourra même être déployée sans le consentement de l'État membre concerné, après accord du Conseil européen. La création de la nouvelle agence a été soutenue par les groupes PPE, S&D, ADLE, et par la plupart des députés CRE. Les autres groupes ont massivement voté contre.

Les députés européens d'Ile-de-France n'ont pas dévié de la ligne de leur groupe : les députés du parti socialiste, des Républicains et du centre ont soutenu la création de cette nouvelle agence. A l'inverse, les députés des Verts, du Front de gauche et du Front national se sont opposés à sa création, bien que pour des raisons très différentes. D'un côté, les partis de gauche s'inquiètent de la création d'une « Europe forteresse » et de la violation potentielle des droits des réfugiés. De l'autre, les députés nationalistes craignent la perte potentielle de souveraineté pour les États membres que la création de cette agence pourrait entraîner. Aymeric Chauprade, président des Français libres, a voté en faveur de la création de la nouvelle agence, adoptant ainsi une position différente de celle de son ancien parti, le Front national.



L'UE devrait-elle se doter d'une Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes ?

Le vote des parlementaires européens d'Île-de-France*.

Pour

Jean-Marie CAVADA



Génération Citoyens

Marielle DE SARNEZ



Mouvement Démocrate

Rachida DATI



Les Républicains

Philippe JUVIN



Les Républicains

Alain LAMASSOURE



Les Républicains

Constance LE GRIP



ADLE

ADLE

PPE

PPE

PPE

PPE

Guillaume BALAS



Parti socialiste

Pervenche BERÈS



Parti socialiste

Christine REVault
D'ALLONNES BONNEFOY



Parti socialiste

Aymeric CHAUPRADE



Les Français Libres

S&D

S&D

S&D

NI

Contre

Patrick LE HYARIC



Front de Gauche

Marie-Christine BOUTONNET



Front national

Jean-Luc SCHAFFHAUSER



Rassemblement bleu Marine

Pascal DURAND



Europe Écologie

Eva JOLY



Europe Écologie

GUE/NGL

ENL

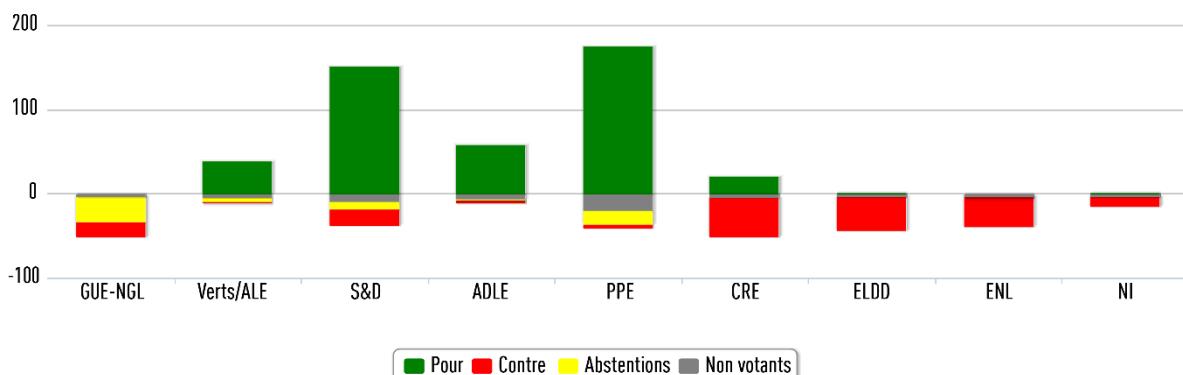
ENL

Verts/ALE

Verts/ALE

Le Budget de l'UE devrait-il être augmenté ?

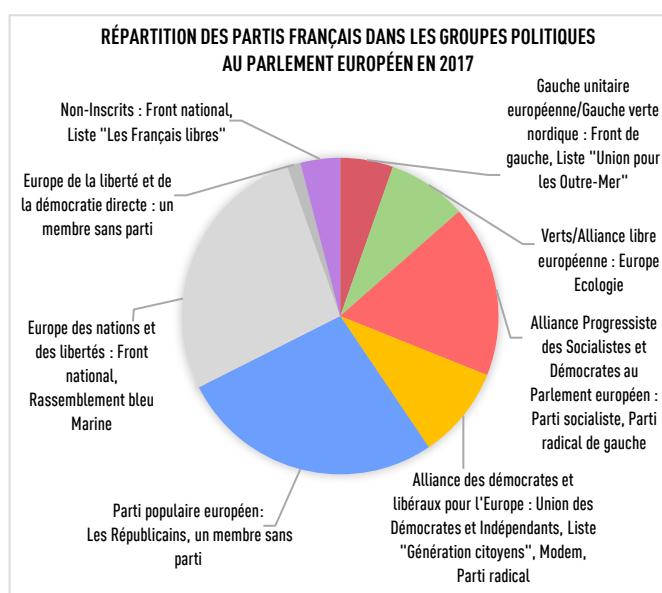
Le vote des parlementaires européens



Le budget de l'Union européenne pour l'année 2017 a été voté le mois dernier. Une large majorité de députés au Parlement européen (65 %) a demandé que davantage de moyens soient alloués à l'emploi des jeunes et aux questions migratoires. Un accord provisoire a été transmis au Conseil, mais étant donné que des gouvernements nationaux ne voulaient pas augmenter les dépenses des institutions européennes, certains ont tenté de bloquer les tentatives du Parlement de refuser toute coupe budgétaire. Par la suite, un accord est intervenu entre le Conseil et le Parlement européen : un montant supplémentaire de 500 millions d'euros sera affecté à l'Initiative pour l'emploi des jeunes et 750 millions seront redistribués pour améliorer la gestion des migrations.

Différents groupes politiques au Parlement ont soutenu cette augmentation, à savoir le PPE, S&D, ADLE, les Verts et même une partie de la CRE. En revanche, les groupes eurosceptiques ELDD, ENL et la plupart des députés CRE ont voté contre, tandis que l'extrême gauche était divisée entre opposition et abstention.

S'agissant des députés européens d'Ile-de-France, seuls les députés du Front national et les Français libres ont rejeté la position du PE sur le budget de l'Union. Les députés européens du parti socialiste, des Républicains, des Verts et les libéraux ont eux soutenu la hausse du budget. Pour ce qui est de Patrick Le Hyaric, il a décidé de ne pas voter sur le sujet, tandis que ses collègues du Front de gauche se sont soit opposés, soit abstenus sur les nouvelles lignes budgétaires pour l'année prochaine.



Le Budget de l'UE devrait-il être augmenté ?

Le vote des parlementaires européens d'Île-de-France*.

Pour

Jean-Marie CAVADA



Génération Citoyens

Marielle DE SARNEZ



Mouvement Démocrate

Rachida DATI



Les Républicains

Philippe JUVIN



Les Républicains

Alain LAMASSOURE



Les Républicains

Constance LE GRIP



ADLE

ADLE

PPE

PPE

PPE

PPE

Pascal DURAND



Europe Écologie

Eva JOLY



Europe Écologie

Guillaume BALAS



Parti socialiste

Pervenche BERÈS



Parti socialiste

Christine REVault
D'ALLONNES BONNEFOY



Parti socialiste

Verts/ALE

Verts/ALE

S&D

S&D

S&D

Contre

Marie-Christine BOUTONNET

Jean-Luc SCHAFFHAUSER

Aymeric CHAUPRADE



Front national



Rassemblement bleu Marine



Les Français Libres

ENL

ENL

NI

Ne vote pas

Patrick LE HYARIC

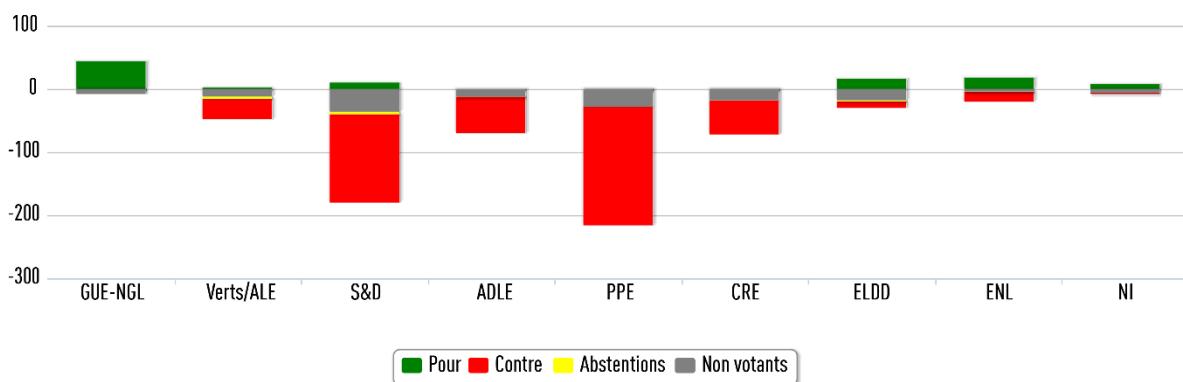


Front de Gauche

GUE/NGL

Faudrait-il empêcher que les sociétés publiques de chemins de fer soient privatisées ?

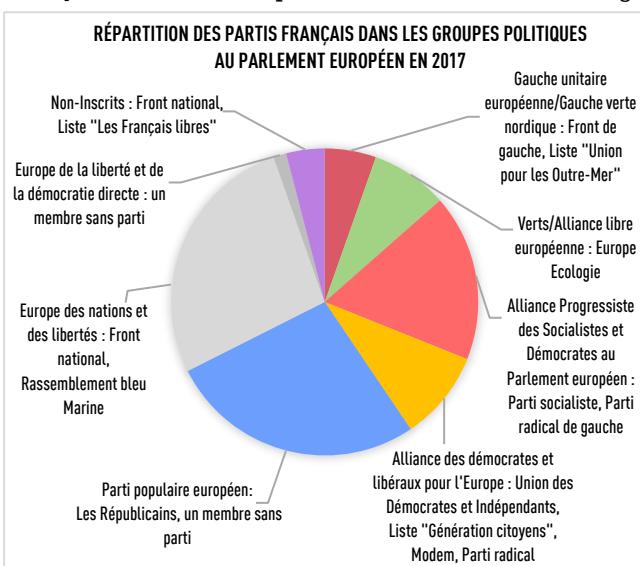
Le vote des parlementaires européens



Bien que l'Union européenne n'ait pas compétence en matière de privatisation ou de maintien dans le secteur public des opérateurs ferroviaires, le vote sur cet amendement met en évidence certaines positions intéressantes des partis nationaux. Ainsi une grande majorité des députés (72 %) a rejeté la proposition du groupe d'extrême gauche GUE-NGL, qui invitait les États membres à conserver les systèmes ferroviaires dans le secteur public et, par conséquent, à éviter toute privatisation. Cette initiative était portée par les groupes GUE-NGL, Verts/ALE et ELDD, l'opposition étant emmenée par les groupes PPE, ADLE, S&D et CRE. Le groupe d'extrême droite ENL était partagé entre soutien et opposition (le Front national refuse toute privatisation, mais d'autres partis du groupe y sont favorables).

Il est intéressant de relever qu'une majorité des députés français était opposée aux privatisations, alors que la séance plénière a largement rejeté l'amendement. Outre les députés français, seule la plupart de leurs homologues grecs ont soutenu cet amendement. Au sein du parti socialiste français, certains députés, au lieu de suivre la ligne du groupe et de voter contre, ont soutenu le maintien des systèmes ferroviaires publics et d'autres ont décidé de s'abstenir.

Cette division se reflète également dans le comportement des socialistes d'Ile-de-France : Guillaume Balas a voté en faveur de l'initiative, tandis que Pervenche Berès et Christine Revault d'Allonnes-Bonnefoy se sont abstenues. De même, les Verts, le Front de gauche et le Front national se sont opposés aux privatisations. Toutefois, certains députés européens d'Ile-de-France ont un avis différent : l'initiative a été rejetée par les Républicains, les Français libres ainsi que les deux députés européens du groupe ADLE (Jean-Marie Cavada et Marielle de Sarnez).



Faudrait-il empêcher que les sociétés publiques de chemins de fer soient privatisées ?

Le vote des parlementaires européens d'Île-de-France*.

Pour

Patrick LE HYARIC



Front de Gauche

Marie-Christine BOUTONNET



Front national

Jean-Luc SCHAFFHAUSER



Rassemblement bleu Marine

Pascal DURAND



Europe Écologie

Eva JOLY



Europe Écologie

Guillaume BALAS



Parti socialiste

GUE/NGL

ENL

ENL

Verts/ALE

Verts/ALE

S&D

Contre

Jean-Marie CAVADA



Génération Citoyens

Marielle DE SARNEZ



Mouvement Démocrate

Rachida DATI



Les Républicains

Philippe JUVIN



Les Républicains

Alain LAMASSOURÉ



Les Républicains

Aymeric CHAUPRADE



Les Français Libres

ADLE

ADLE

PPE

PPE

PPE

NI

Abstention

Pervenche BERÈS



Parti socialiste

Christine REVault
D'ALLONNES BONNEFOY



Parti socialiste

S&D

S&D

Absent

Constance LE GRIP

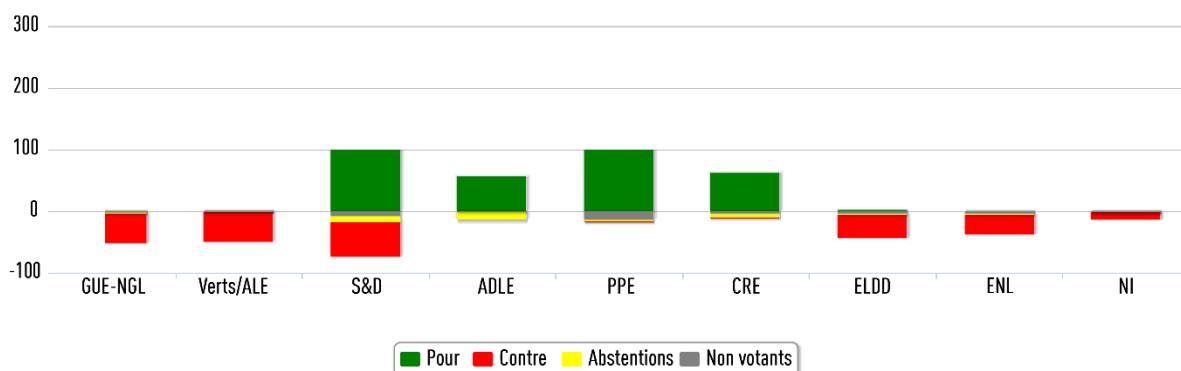


Les Républicains

PPE

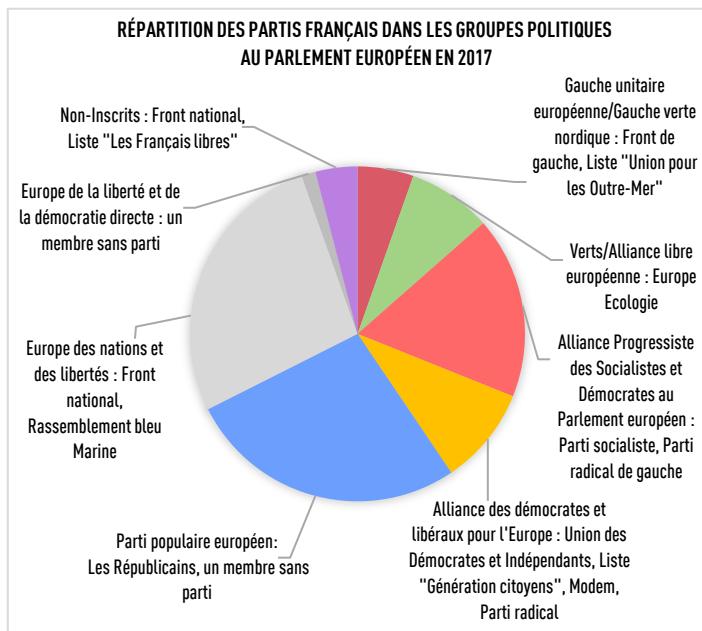
Les négociations du TTIP/TAFTA devraient-elles se poursuivre ?

Le vote des parlementaires européens



En 2013, les États membres ont confié à la Commission européenne le mandat de négocier un partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP/TAFTA) avec les États-Unis.

Le 8 juillet 2015, le Parlement européen a voté, avec une majorité confortable de 61 %, pour la poursuite des négociations en précisant ses conditions. Au bout de trois ans, certains chapitres ont encore peu progressé et l'élection de Donald Trump laisse présager un gel des négociations. La France est le seul État membre qui a officiellement exprimé en 2016 un avis négatif sur la poursuite des négociations.



Le fait que les députés européens de la circonscription d'Ile-de-France aient rejeté l'accord n'est donc pas une surprise.

Tous les socialistes de la région, ainsi que leurs collègues du reste du pays, se sont opposés à la poursuite des négociations sur le TTIP/TAFTA, à l'instar des Verts, du Front national et des Français libres. Même Jean-Marie Cavada et Marielle de Sarnez, qui appartiennent au groupe politique le plus en faveur du libre-échange, se sont abstenus. Seuls les députés Républicains ont soutenu la poursuite du processus.

Les négociations du TTIP/TAFTA devraient-elles se poursuivre ?

Le vote des parlementaires européens d'Île-de-France*.

Pour

Rachida DATI



Les Républicains

Philippe JUVIN



Les Républicains

Alain LAMASSOURE



Les Républicains

Constance LE GRIP



Les Républicains

PPE

PPE

PPE

PPE

Contre

Patrick LE HYARIC



Front de Gauche

Marie-Christine BOUTONNET



Front national

Jean-Luc SCHAFFHAUSER



Rassemblement bleu Marine

Pascal DURAND



Europe Écologie

Eva JOLY



Europe Écologie

Guillaume BALAS



Parti socialiste

GUE/NGL

ENL

ENL

Verts/ALE

Verts/ALE

S&D

Pervenche BERÈS



Parti socialiste

Christine REVault
D'ALLONNES BONNEFOY



Parti socialiste

Aymeric CHAUPRADE



Les Français Libres

S&D

S&D

NI

Abstention

Jean-Marie CAVADA



Génération Citoyens

Marielle DE SARNEZ



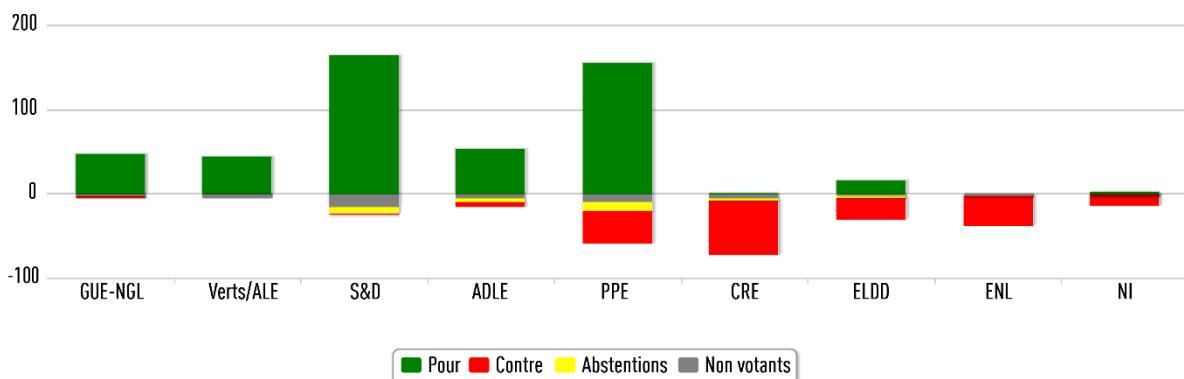
Mouvement Démocrate

ADLE

ADLE

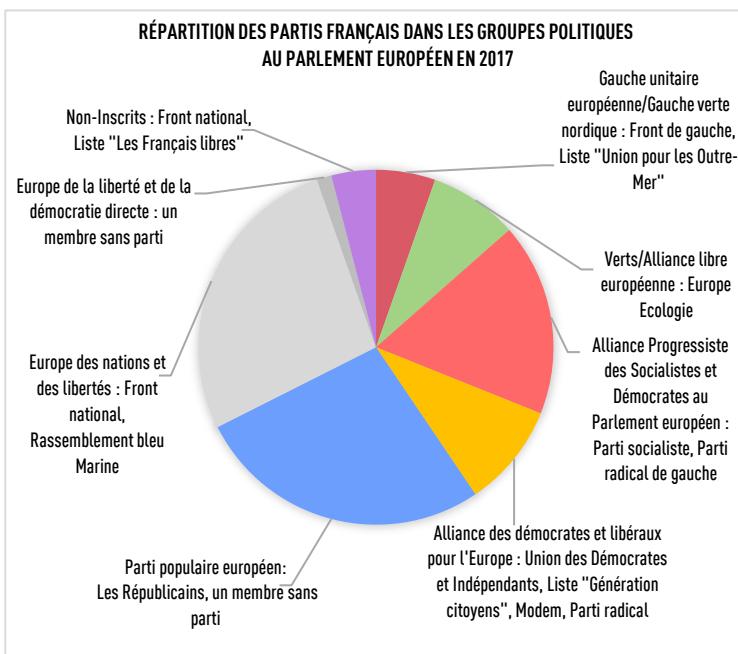
L'UE devrait-elle agir pour une plus grande inclusion sociale des réfugiés ainsi que pour leur intégration sur le marché du travail ?

Le vote des parlementaires européens



En juillet 2016, le Parlement européen s'est prononcé sur un rapport d'initiative présenté par le député italien Brando Benifei, qui suggérait différentes solutions potentielles pour améliorer l'inclusion sociale des réfugiés ainsi que leur intégration sur le marché du travail.

Ce rapport soulignait la nécessité de faire une distinction entre mesures d'urgence et mesures à moyen terme. Il plaideait par ailleurs pour une accélération de la reconnaissance des diplômes et qualifications des réfugiés, et pour l'organisation d'un système d'apprentissage linguistique. Le rapport était défendu par les groupes GUE-NGL, Verts/ALE, S&D, ADLE et PPE, l'opposition étant emmenée par CRE, ELDD, ENL et aussi par quelques membres du PPE. Il a été approuvé par 69 % des votants.



Le vote des députés européens d'Ile-de-France reflète celui de leurs collègues.

Tous les députés européens du parti socialiste, des Républicains, du centre, des Verts et d'extrême-gauche ont soutenu le rapport, à l'exception de Pervenche Berès qui n'a pas voté. Quant aux députés d'extrême-droite, ils ont rejeté cette initiative visant à intensifier les efforts des États membres pour mieux intégrer les réfugiés.

L'UE devrait-elle agir pour une plus grande inclusion sociale des réfugiés ainsi que pour leur intégration sur le marché du travail ?

Le vote des parlementaires européens d'Île-de-France*.

Pour

Patrick LE HYARIC



Front de Gauche

Jean-Marie CAVADA



Génération Citoyens

Marielle DE SARNEZ



Mouvement Démocrate

Rachida DATI



Les Républicains

Philippe JUVIN



Les Républicains

Alain LAMASSOURE



Les Républicains

GUE/NGL

ADLE

ADLE

PPE

PPE

PPE

Constance LE GRIP



Les Républicains

Pascal DURAND



Europe Écologie

Eva JOLY



Europe Écologie

Guillaume BALAS



Parti socialiste

Christine REVault
D'ALLONNES BONNEFOY



Parti socialiste

PPE

Verts/ALE

Verts/ALE

S&D

S&D

Contre

Marie-Christine BOUTONNET



Front national

Jean-Luc SCHAFFHAUSER



Rassemblement bleu Marine

Aymeric CHAUPRADE



Les Français Libres

ENL

ENL

NI

Ne vote pas

Pervenche BERÈS

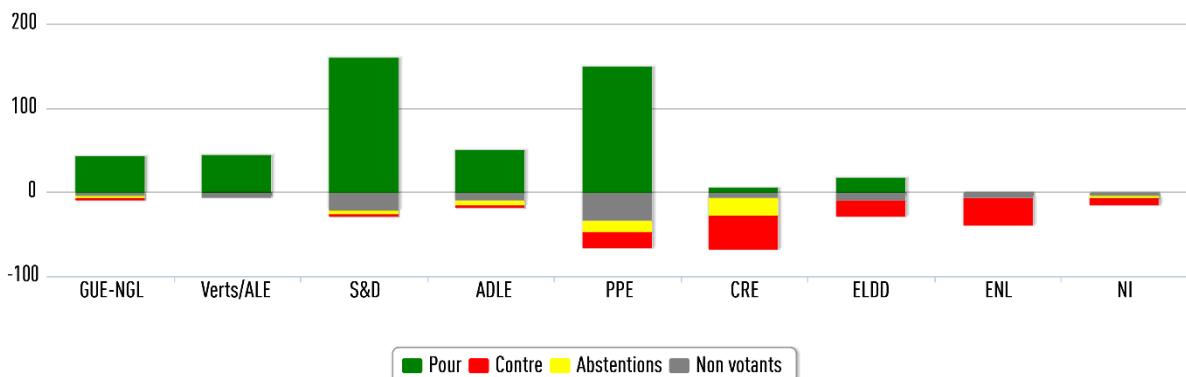


Parti socialiste

S&D

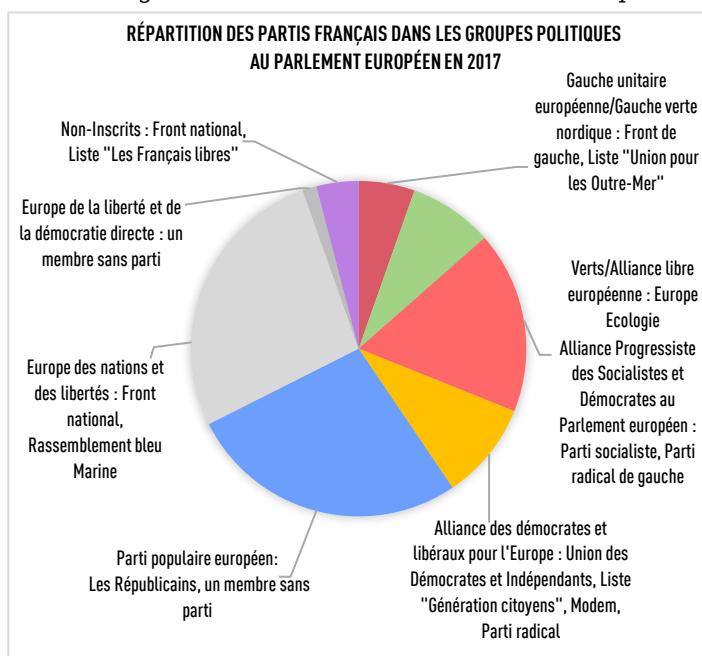
Les réfugiés devraient-ils faire l'objet d'une répartition en Europe ?

Le vote des parlementaires européens



Dès l'origine, la décision de répartir les réfugiés arrivant en Italie et en Grèce dans les autres États membres a été source de controverses et a même conduit à l'organisation d'un référendum en Hongrie. Le vote sur l'initiative du Parlement européen constitue une bonne occasion d'évaluer le degré de soutien au système des quotas par des députés représentant les 28 contextes nationaux. Même si le texte a été approuvé à une large majorité, de nombreux députés ont adopté une position critique. La proposition était soutenue par les groupes PPE, S&D, ADLE, Verts/ALE et GUE-NGL, et seuls les députés CRE, ENL et une partie de ceux du groupe ELDD ont voté contre la répartition des réfugiés.

Si l'on regarde le résultat du vote chez les députés européens d'Île-de-France, on observe un



scepticisme prononcé chez les Républicains. En fait, tous les députés (Rachida Dati, Philippe Juvin, Alain Lamassoure, Constance Le Grip) ont choisi de ne pas suivre la ligne de leur groupe politique. Les deux premiers ont voté en faveur du rapport, puis ont corrigé leur vote en abstention. Avec Alain Lamassoure qui s'est abstenu et Constance Le Grip qui a rejeté la répartition, aucun d'entre eux n'a soutenu la répartition des réfugiés dans les différents États membres. En revanche, le parti socialiste, les Verts et le Front de gauche ont tous soutenu la décision de répartir les 54 000 réfugiés qui sont arrivés sur les îles italiennes et grecques. Enfin, le député indépendant d'extrême-droite Aymeric Chauprade s'est abstenu.

Les réfugiés devraient-ils faire l'objet d'une répartition en Europe ?

Le vote des parlementaires européens d'Île-de-France*.

Pour

Patrick LE HYARIC



Front de Gauche

Jean-Marie CAVADA



Génération Citoyens

Marielle DE SARNEZ



Mouvement Démocrate

Rachida DATI



Les Républicains

Philippe JUVIN



Les Républicains

Pascal DURAND



Europe Écologie

GUE/NGL

ADLE

ADLE

PPE

PPE

Verts/ALE

Eva JOLY

Guillaume BALAS

Pervenche BERÈS

Christine REVault
D'ALLONNES BONNEFOY

Europe Écologie

Parti socialiste

Parti socialiste

Parti socialiste

Verts/ALE

S&D

S&D

S&D

Contre

Marie-Christine BOUTONNET

Jean-Luc SCHAFFHAUSER

Constance LE GRIP



Front national



Rassemblement bleu Marine



Les Républicains

ENL

ENL

PPE

Abstention

Alain LAMASSOUR

Aymeric CHAUPRADE



Les Républicains



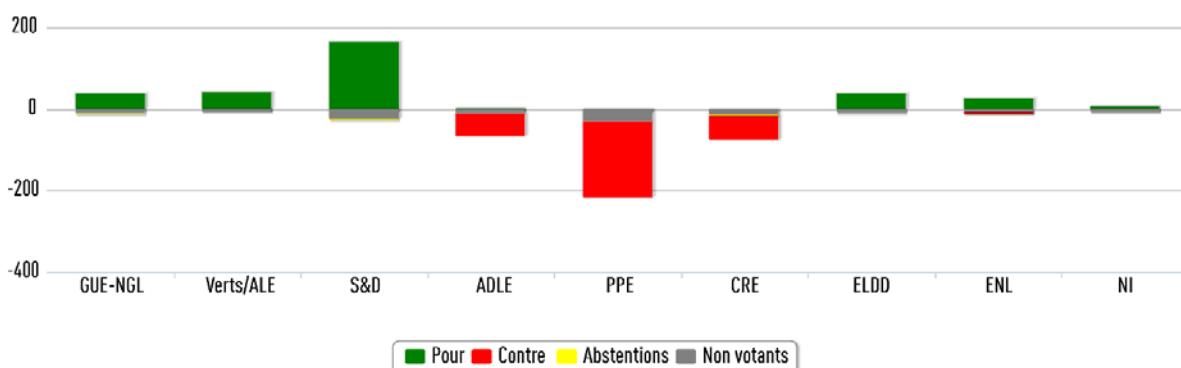
Les Français Libres

PPE

NI

L'UE devrait-elle se concentrer davantage sur l'investissement public que sur la discipline budgétaire ?

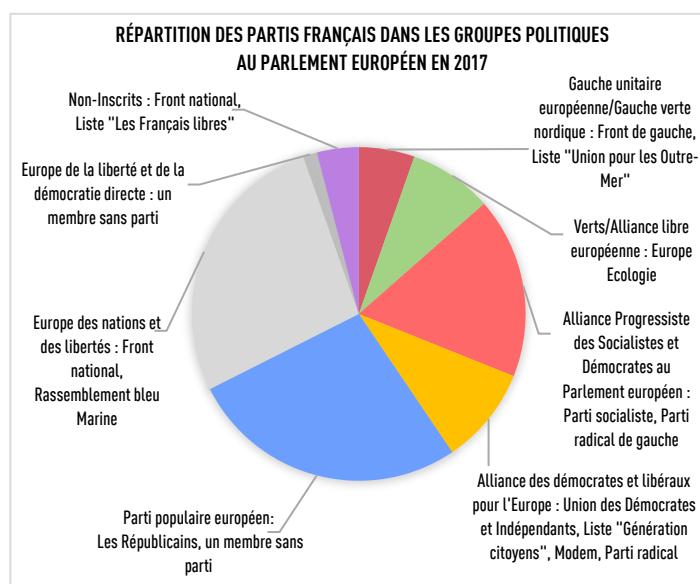
Le vote des parlementaires européens



Bien que l'année dernière, la crise économique dans l'Union européenne ait été éclipsée par d'autres sujets urgents (le terrorisme, la crise des réfugiés, l'instabilité politique), le débat entre les partisans d'une hausse des dépenses publiques et les défenseurs des politiques d'austérité se poursuit.

Le Parlement européen est clairement divisé sur la question : lorsque le groupe eurosceptique a présenté un amendement au rapport sur le Semestre européen en 2015, qui appelait à diminuer les mesures d'austérité et à augmenter les dépenses publiques, 325 députés européens ont voté en faveur de cet amendement, tandis que 315 ont voté contre.

La majorité des députés européens ont voté en fonction de la ligne de leur groupe politique. A cet égard, les députés européens d'Ile-de-France n'ont pas fait exception : les députés européens des Républicains et du Mouvement démocrate ont voté contre l'initiative, défendant ainsi des politiques visant à réduire le déficit budgétaire. A l'inverse, tous les autres députés européens d'Ile-de-France ont soutenu l'augmentation des investissements publics : les députés européens du parti socialiste, des Verts, du Front de gauche et du Front national.



Dans ce cas, beaucoup de députés européens français étaient absents : sur les 4 députés européens de centre-droit d'Ile-de-France, seul Alain Lamassoure était présent en plénière. A noter, Aymeric Chauprade, qui était encore membre du Front national à l'époque, a été le seul membre du parti à ne pas voter en faveur d'une hausse des dépenses publiques.

L'UE devrait-elle se concentrer davantage sur l'investissement public que sur la discipline budgétaire ?

Le vote des parlementaires européens d'Île-de-France*.

Pour

Patrick LE HYARIC



Front de Gauche

Marie-Christine BOUTONNET



Front national

Jean-Luc SCHAFFHAUSER



Rassemblement bleu Marine

Pascal DURAND



Europe Écologie

Eva JOLY



Europe Écologie

Guillaume BALAS



Parti socialiste

GUE/NGL

ENL

ENL

Verts/ALE

Verts/ALE

S&D

Pervenche BERÈS



Parti socialiste

Christine REVault
D'ALLONNES BONNEFOY



Parti socialiste

S&D

S&D

Contre

Jean-Marie CAVADA



Génération Citoyens

Marielle DE SARNEZ



Mouvement Démocrate

Alain LAMASSOURE



Les Républicains

ADLE

ADLE

PPE

Abstention

Aymeric CHAUPRADE



Les Français Libres

NI

Absent

Rachida DATI



Les Républicains

Philippe JUVIN



Les Républicains

Constance LE GRIP



Les Républicains

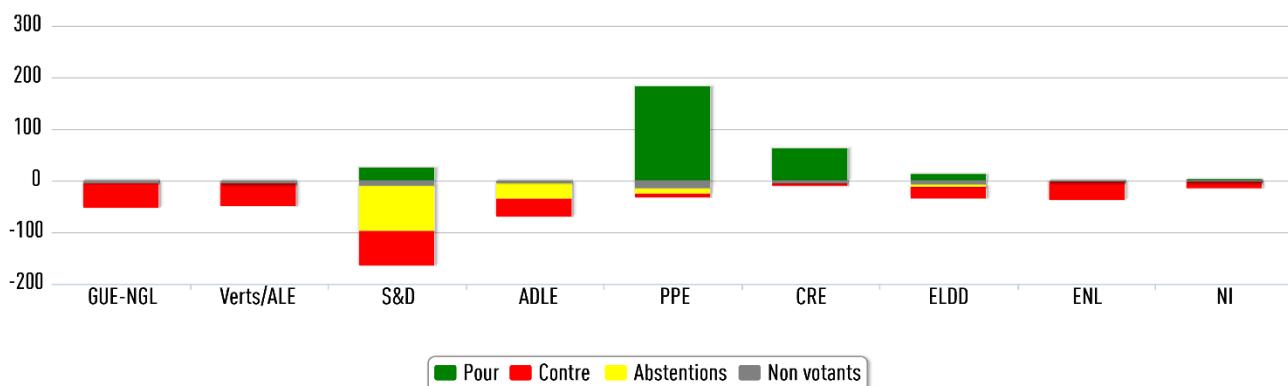
PPE

PPE

PPE

L'UE devrait-elle renouveler l'autorisation du glyphosate pour 7 années supplémentaires ?

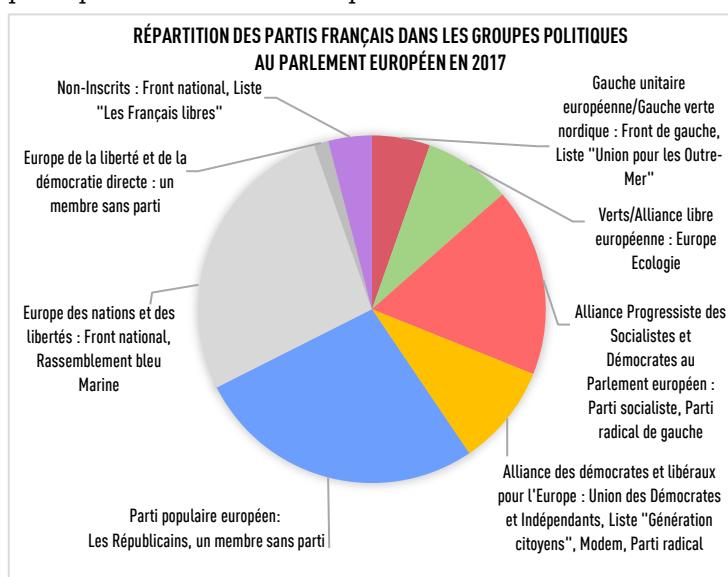
Le vote des parlementaires européens



Certains sujets techniques font parfois la une des journaux. C'est le cas du renouvellement de l'approbation de l'utilisation des pesticides à base de glyphosate, alors que les produits traités avec cette substance sont soupçonnés d'avoir des effets néfastes sur la santé des consommateurs. Néanmoins, le débat a mis en lumière des divisions marquées, voire des positions irréconciliables entre les députés, mettant ainsi la Commission dans une situation délicate. Par exemple, le gouvernement français était farouchement opposé au renouvellement. Finalement, la Commission a décidé de renouveler temporairement l'autorisation du glyphosate.

Au Parlement européen, un amendement favorable au renouvellement pour une période de sept ans du glyphosate a été adopté à une très courte majorité de seulement 16 voix. Cet amendement était porté par les groupes PPE et CRE, tandis que la majorité des députés Verts/ALE, GUE/NGL, ENL et ELDD a voté contre. Le groupe ADLE hésitait entre abstention et opposition, mais les plus divisés étaient les membres du groupe S&D. Et si la résolution finale du Parlement invite au renouvellement, le texte appelle par ailleurs à une limitation de l'usage du glyphosate.

Il est intéressant de noter que parmi les partis français, seuls les Républicains ont soutenu le compromis, tandis que tous les autres partis ont voté contre, même à l'encontre de la majorité de leur propre groupe politique. Rachida Dati n'a pas soutenu le renouvellement du glyphosate. Elle a voté en plénière pour son renouvellement par erreur et a finalement corrigé son choix (bien que les corrections ne soient pas prises en compte dans le résultat final). A noter, également, un autre député européen de cette circonscription, Marielle de Sarnez, s'est abstenue par erreur, alors qu'elle avait l'intention au départ de voter contre.



Mis à part les Républicains, le seul autre député européen d'Ile-de-France à avoir soutenu le renouvellement est Aymeric Chauprade, de nouveau en désaccord avec son ancien parti, le Front national. Dans les rangs des partis de gauche, il n'y a pas eu de surprise puisque tous les députés européens ont voté contre le renouvellement. Il faut néanmoins souligner que dans ce cas, les socialistes français ont voté différemment de la majorité de leur groupe (S&D).

L'UE devrait-elle renouveler l'autorisation du glyphosate pour 7 années supplémentaires ? Le vote des parlementaires européens d'Île-de-France*.

Pour

Rachida DATI



Les Républicains

Philippe JUVIN



Les Républicains

Alain LAMASSOURE



Les Républicains

Constance LE GRIP



Les Républicains

Aymeric CHAUPRADE



Les Français Libres

PPE

PPE

PPE

PPE

NI

Contre

Patrick LE HYARIC



Front de Gauche

Marie-Christine BOUTONNET



Front national

Jean-Luc SCHAFFHAUSER



Rassemblement bleu Marine

Jean-Marie CAVADA



Génération Citoyens

Pascal DURAND



Europe Écologie

Eva JOLY



Europe Écologie

GUE/NGL

ENL

ENL

ADLE

Verts/ALE

Verts/ALE

Guillaume BALAS



Parti socialiste

Pervenche BERÈS



Parti socialiste

Christine REVault
D'ALLONNES BONNEFOY



Parti socialiste

S&D

S&D

S&D

Abstention

Marielle DE SARNEZ

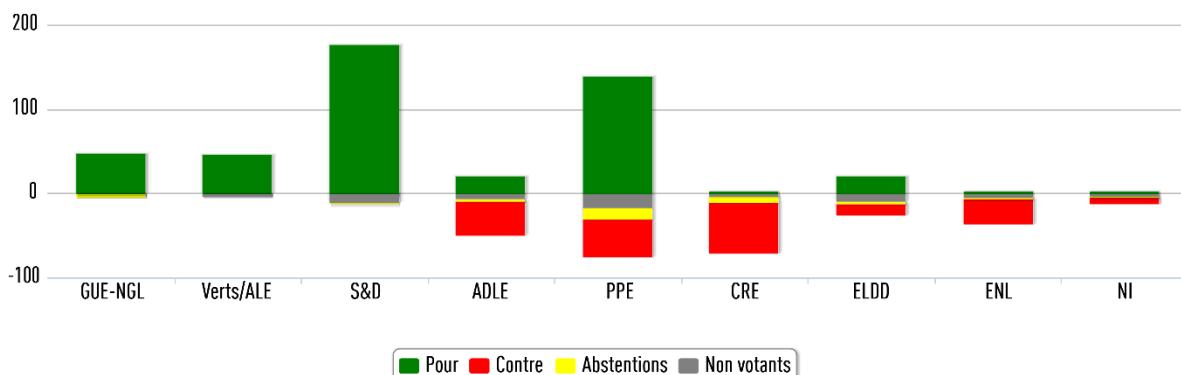


Mouvement Démocrate

ADLE

Faudrait-il harmoniser les charges sociales et les salaires des travailleurs détachés sur ceux des travailleurs locaux?

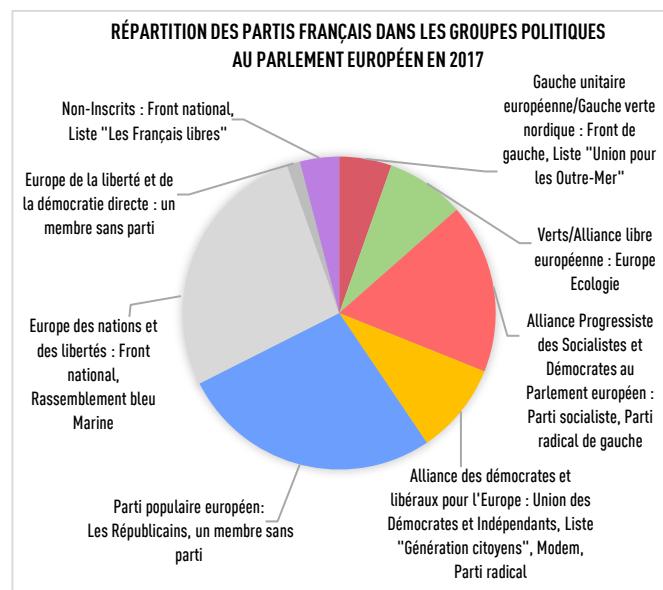
Le vote des parlementaires européens



De nombreuses entreprises envoient leurs employés travailler dans d'autres pays de l'UE, où les normes du travail sont souvent plus favorables que dans les pays d'origine. Le recours à des « travailleurs détachés » permet dans bien des cas à des entreprises de fausser la concurrence en versant à ces travailleurs des salaires inférieurs aux minima en vigueur dans le pays d'accueil. Pour prévenir ce qu'on appelle le « dumping social », les institutions européennes plaident pour que des normes salariales plus équitables soient appliquées pour un même emploi, y compris dans des pays différents. Dans ce contexte, un rapport élaboré par la commission de l'emploi et des affaires sociales a reçu un large soutien de la part de 66 % des députés européens, qui se sont prononcés pour un renforcement de la lutte contre le dumping social. Cette majorité était constituée des groupes GUE-NGL, Verts/ALE, S&D, PPE et de la plupart des députés ELDD.

Dans l'ensemble, les parlementaires français ont soutenu le renforcement des mesures de lutte

contre le dumping social. Guillaume Balas, le député socialiste français qui avait été chargé de la rédaction du rapport, y a indiqué qu'il existe « un large éventail de pratiques abusives intentionnelles » dans ce domaine.



Les députés européens d'Ile-de-France ont voté conformément à la ligne de leur groupe politique. Ainsi, les députés du parti socialiste, des Républicains, des Verts et du Front de gauche ont voté pour la réduction des écarts entre les conditions des travailleurs détachés et celles des travailleurs locaux. Jean-Marie Cavada et Marielle de Sarnez ont voté en faveur des ajustements proposés pour la législation pour les travailleurs détachés, tandis que la plupart des députés du groupe des Libéraux ont voté contre les dispositions de ce texte.

Faudrait-il harmoniser les charges sociales et les salaires des travailleurs détachés sur ceux des travailleurs locaux ?

Le vote des parlementaires européens d'Île-de-France*.

Pour

Patrick LE HYARIC



Front de Gauche

Jean-Marie CAVADA



Génération Citoyens

Marielle DE SARNEZ



Mouvement Démocrate

Rachida DATI



Les Républicains

Alain LAMASSOURE



Les Républicains

Pascal DURAND



Europe Écologie

GUE/NGL

ADLE

ADE

PPE

PPE

Verts/ALE

Guillaume BALAS



Parti socialiste

Pervenche BERÈS



Parti socialiste

Christine REVault
D'ALLONNES BONNEFOY



Parti socialiste

S&D

S&D

S&D

Contre

Marie-Christine BOUTONNET

Jean-Luc SCHAFFHAUSER

Aymeric CHAUPRADE



Front national



Rassemblement bleu Marine



Les Français Libres

ENL

ENL

NI

Absent

Philippe JUVIN

Constance LE GRIP



Les Républicains



Les Républicains

PPE

PPE

Ne vote pas

Eva JOLY



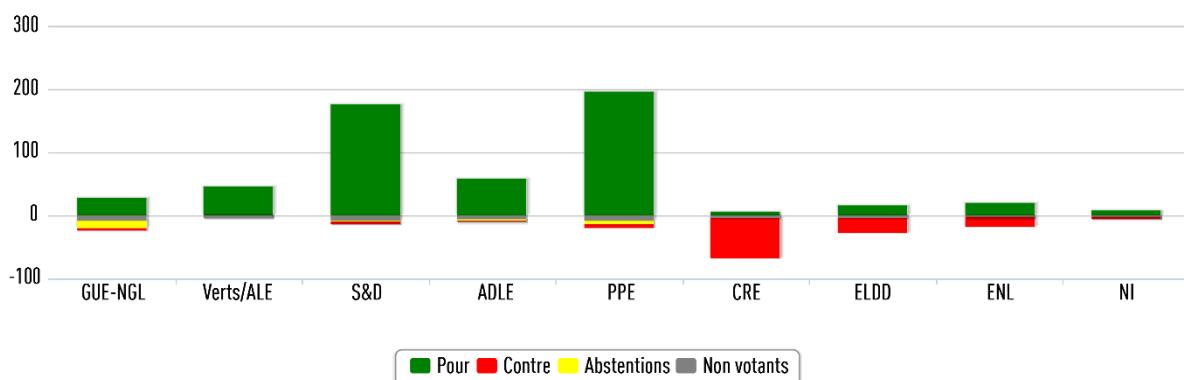
Europe Écologie

Verts/ALE

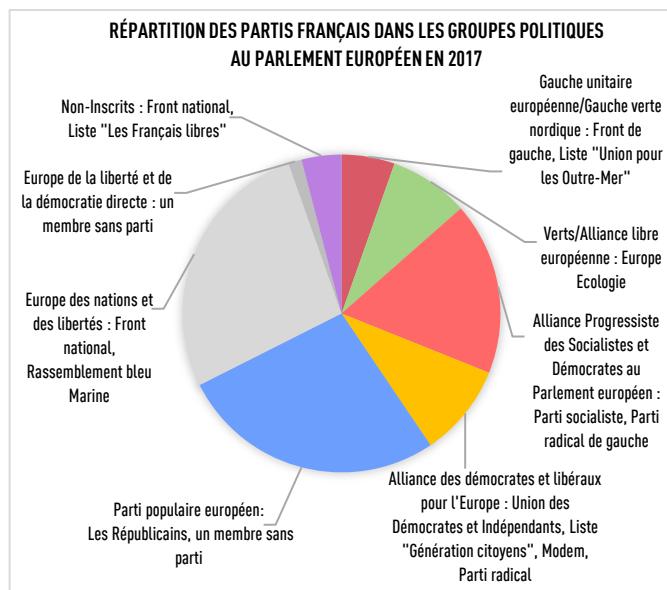
*Source : Institut Jacques Delors / Données : www.votewatch.eu

Faudrait-il une harmonisation fiscale au sein du marché unique ?

Le vote des parlementaires européens



Les disparités entre les politiques fiscales des différents États membres sont souvent source de controverse, plusieurs politiques favorables aux entreprises adoptées par certains États membres étant considérées comme néfastes pour l'économie des autres États membres. Dans le rapport sur la politique de concurrence approuvé par le Parlement européen en décembre dernier, les députés européens ont demandé à l'Union de ne pas se contenter de lutter contre les paradis fiscaux et de remédier aux lacunes : toutes les formes néfastes de concurrence fiscale au sein du marché intérieur devraient être contrées en renforçant la coordination et la convergence des politiques fiscales dans l'Union.



Le consensus élevé se reflète dans le vote des députés européens français : sur les 72 députés européens à avoir voté, seuls 4 n'ont pas soutenu l'initiative. A noter, deux d'entre eux sont issus d'Ile-de-France : Il s'agit de Patrick Le Hyaric du Front de gauche (qui s'est abstenu) et d'Aymeric Chauprade (qui a voté contre). En revanche, tous les autres députés européens d'Ile-de-France chez les Républicains, le parti socialiste, le Mouvement démocrate, les Verts et le Front national ont soutenu l'initiative visant à renforcer la convergence fiscale dans l'Union.



Faudrait-il une harmonisation fiscale au sein du marché unique ?

Le vote des parlementaires européens d'Île-de-France*.

Pour

Marie-Christine BOUTONNET

Jean-Luc SCHAFFHAUSER

Jean-Marie CAVADA

Marielle DE SARNEZ

Rachida DATI

Philippe JUVIN



Front national

Rassemblement bleu Marine

Génération Citoyens

Mouvement Démocrate

Les Républicains

Les Républicains

ENL

ENL

ADLE

ADLE

PPE

PPE

Alain LAMASSOUR

Constance LE GRIP

Pascal DURAND

Eva JOLY

Guillaume BALAS

Pervenche BERÈS



Les Républicains

Les Républicains

Europe Écologie

Europe Écologie

Parti socialiste

Parti socialiste

PPE

PPE

Verts/ALE

Verts/ALE

S&D

S&D

Christine REVault
D'ALLONNES BONNEFOY



Parti socialiste

S&D

Contre

Aymeric CHAUPRADE



Les Français Libres

NI

Abstention

Patrick LE HYARIC

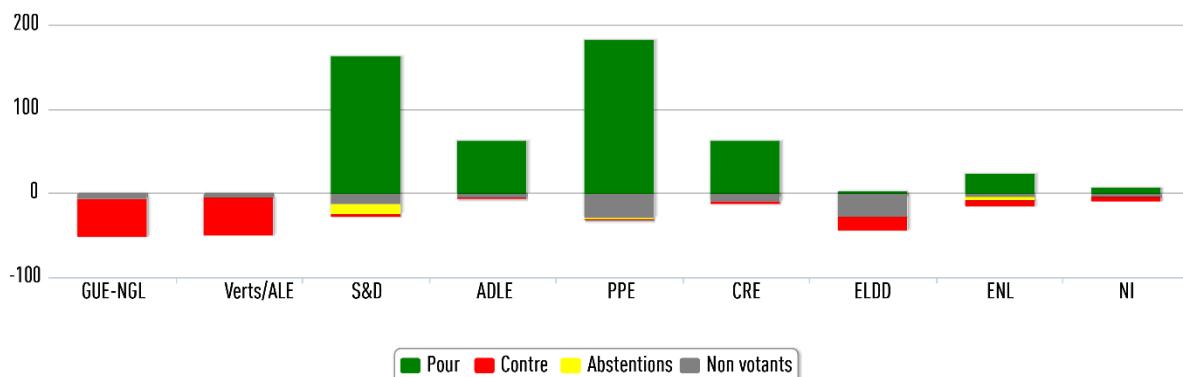


Front de Gauche

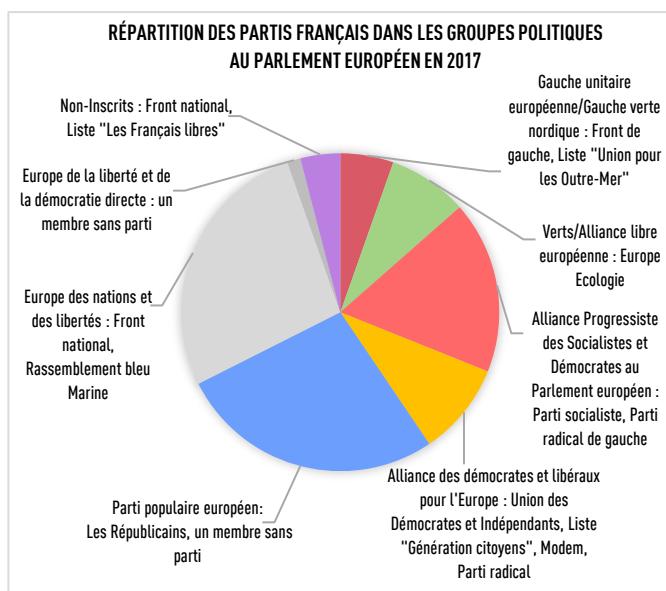
GUE/NGL

Le secret des affaires devrait-il être protégé ?

Le vote des parlementaires européens



Constance Le Grip, députée Les Républicains d'Île-de-France, a élaboré un rapport législatif sur l'harmonisation de la définition et de la protection des savoir-faire et des informations commerciales dans tous les États membres. Le Parlement a approuvé ce rapport à une large majorité (77 %), issue des voix des groupes S&D, ADLE, PPE, CRE et ENL. En revanche, les autres groupes politiques (Verts/ALE, GUE-NGL et ELDD) s'y sont opposés. Une première version de la directive avait été proposée par la Commission en 2013. Elle contenait une définition commune des secrets d'affaires ainsi qu'un dispositif encadrant les demandes de réparation par les victimes de vol de ces secrets d'affaires. Toutefois, le texte avait été critiqué en raison de possibles conséquences négatives sur la liberté d'information.



Il est intéressant de noter que le groupe d'extrême-droite Europe des Nations et des Libertés a soutenu le rapport de Constance Le Grip et a contribué à son adoption, ce qui se produit rarement en plénière. S'agissant des députés européens d'Ile-de-France, en plus des députés européens des Républicains et du Front national, les deux membres du groupe ADLE ont également soutenu le texte. En revanche, le vote des socialistes a été moins cohérent : Guillaume Balas s'est abstenu, tandis que Pervenche Bérès et Christine Revault d'Allonnes-Bonnefoy ont voté en faveur du texte. Enfin, Eva Joly et Pascal Durand des Verts, ainsi que Patrick Le Hyaric du Front de gauche, ont rejeté le rapport.

Le secret des affaires devrait-il être protégé ?

Le vote des parlementaires européens d'Île-de-France*.

Pour

Marie-Christine BOUTONNET

Jean-Luc SCHAFFHAUSER

Jean-Marie CAVADA

Marielle DE SARNEZ

Rachida DATI

Philippe JUVIN



Front national

Rassemblement bleu Marine

Génération Citoyens

Mouvement Démocrate

Les Républicains

Les Républicains

ENL

ENL

ADLE

ADLE

PPE

PPE

Constance LE GRIP

Pervenche BERÈS

Christine REVault
D'ALLONNES BONNEFOY

Aymeric CHAUPRADE



Les Républicains

Parti socialiste

Parti socialiste

Les Français Libres

PPE

S&D

S&D

NI

Contre

Patrick LE HYARIC

Pascal DURAND

Eva JOLY



Front de Gauche

Europe Écologie

Europe Écologie

GUE/NGL

Verts/ALE

Verts/ALE

Abstention

Guillaume BALAS



Parti socialiste

S&D

Ne vote pas

Alain LAMASSOURE

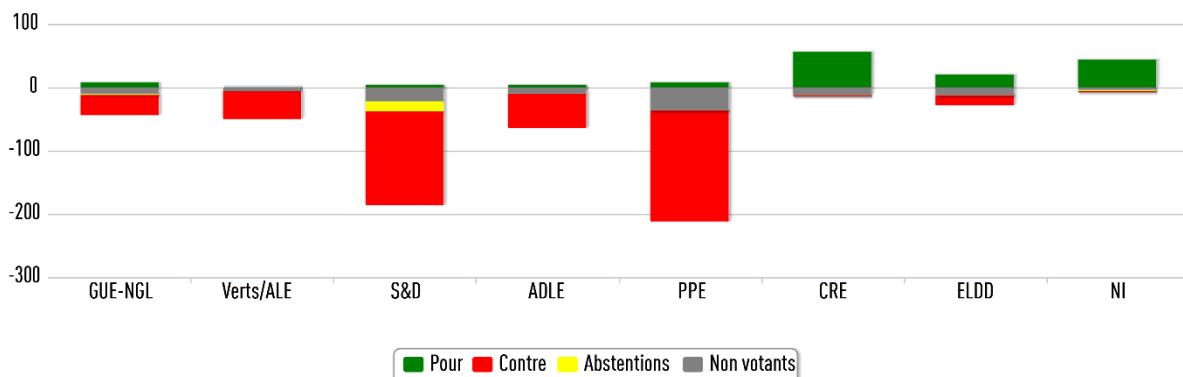


Les Républicains

PPE

L'UE devrait-elle s'opposer à l'instauration de normes minimales pour la mise en œuvre des garanties pour la jeunesse ?

Le vote des parlementaires européens



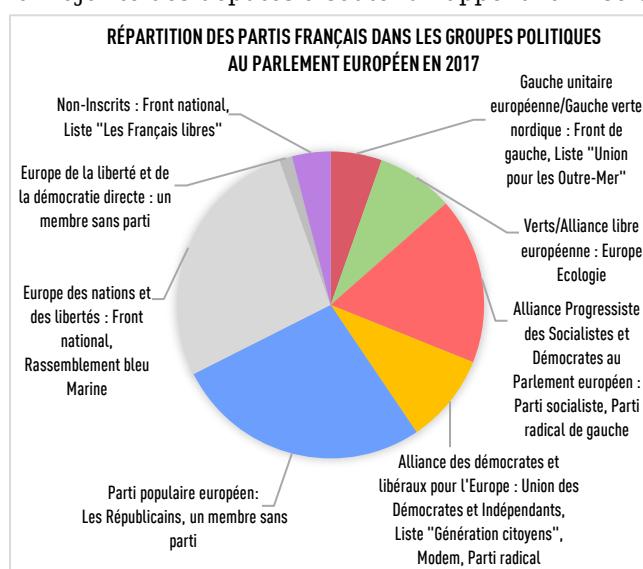
La politique sociale relève généralement de la compétence des États membres de l'Union européenne. Toutefois, à certaines occasions, la Commission a essayé d'établir des cadres communs en matière de normes sociales et du travail dans l'UE.

Une résolution approuvée par le Parlement européen a ainsi appelé la Commission à proposer un cadre juridique européen comprenant des normes minimales contraignantes pour la mise en œuvre des garanties pour la jeunesse, y compris en ce qui concerne la qualité de l'apprentissage, des salaires décents pour les jeunes et l'accès aux services publics de l'emploi.

Le groupe CRE, conservateur et critique à l'égard des institutions européennes, était opposé à cette proposition et a déposé un amendement visant à supprimer la phrase correspondante. Finalement, la majorité des députés a soutenu l'appel à la mise en place d'un cadre européen dans ce domaine,

à l'exception des parlementaires CRE, ENL et d'une partie des députés ELDD qui ont voté en faveur de l'amendement.

Comment les députés européens d'Île-de-France ont-ils voté sur cet amendement ? La plupart d'entre eux a soutenu les normes minimales pour la mise en œuvre des garanties pour la jeunesse. En fait, seuls les députés du Front national et des Français libres ont voté contre. Un député européen d'Île-de-France a néanmoins décidé de voter différemment de son parti : il s'agit de Guillaume Balas. A l'instar des Conservateurs, il a voté contre l'idée d'un nouveau cadre (le seul chez les socio-démocrates).



L'UE devrait-elle s'opposer à l'instauration de normes minimales pour la mise en œuvre des garanties pour la jeunesse ?

Le vote des parlementaires européens d'Île-de-France*.

Pour

Marie-Christine BOUTONNET

Jean-Luc SCHAFFHAUSER

Guillaume BALAS

Aymeric CHAUPRADE



Front national



Rassemblement bleu Marine



Parti socialiste



Les Français Libres

ENL

ENL

S&D

NI

Contre

Patrick LE HYARIC

Jean-Marie CAVADA

Rachida DATI

Philippe JUVIN

Constance LE GRIP

Pascal DURAND



Front de Gauche



Génération Citoyens



Les Républicains



Les Républicains



Les Républicains



Europe Écologie

GUE/NGL

ADLE

PPE

PPE

PPE

Verts/ALE

Eva JOLY

Pervenche BERÈS

Christine REVault
D'ALLONNES BONNEFOY



Europe Écologie



Parti socialiste



Parti socialiste

Verts/ALE

S&D

S&D

Absent

Marielle DE SARNEZ

Alain LAMASSOURE



Mouvement Démocrate



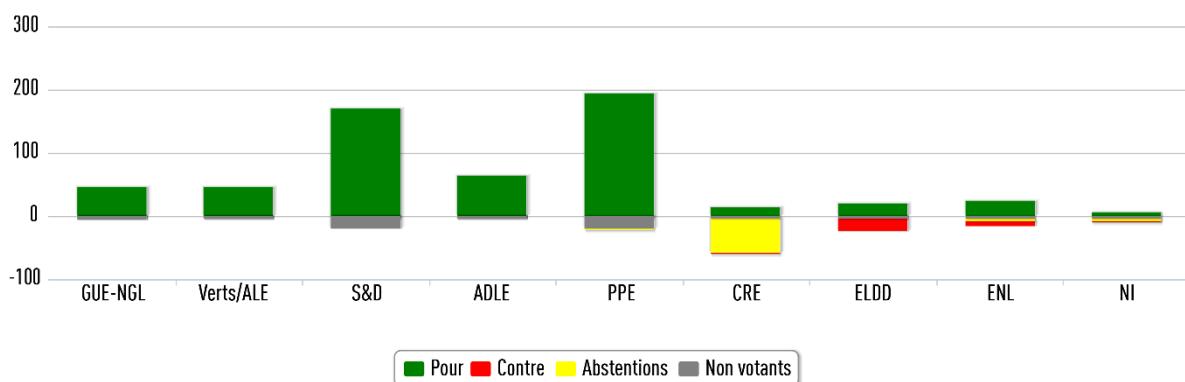
Les Républicains

ADLE

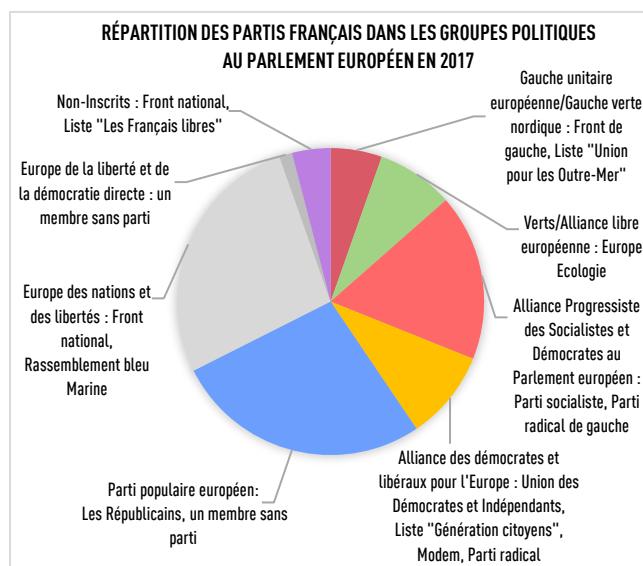
PPE

L'accès aux données bancaires liées au blanchiment d'argent devrait-il être facilité ?

Le vote des parlementaires européens



Dans le cadre du programme général de l'UE visant à lutter contre l'évasion et la fraude fiscales, le Parlement a approuvé une proposition destinée à faciliter l'accès des autorités fiscales aux informations sur le blanchiment de capitaux. En fait, la lutte contre le blanchiment d'argent et contre l'évasion fiscale sont souvent imbriquées. Cette proposition, de par notamment son caractère spécifique et technique, a été bien accueillie par les députés qui l'ont largement approuvée. Ainsi, en dépit de quelques divergences de vues au sein de certaines délégations nationales - britannique et polonaise notamment - une large majorité des parlementaires a soutenu le texte (86 %). À part les députés ELDD et CRE, la plupart de ceux des autres groupes politiques ont voté en faveur de la proposition.



Même si certaines délégations nationales comme les délégations britannique et polonaise ont exprimé leur désaccord, les députés européens français ont soutenu à l'unanimité le projet d'intensifier la coopération sur ce sujet dont le rapport a été élaboré par un député socialiste français, Emmanuel Maurel.

Les deux seuls députés français à ne pas l'avoir soutenu viennent d'Ile-de-France : il s'agit du député d'extrême-droite Aymeric Chauprade, qui s'est abstenu, et d'une membre du Front national, Marie-Christine Boutonnet, qui n'a pas voté.



L'accès aux données bancaires liées au blanchiment d'argent devrait-il être facilité ?

Le vote des parlementaires européens d'Île-de-France*.

Pour

Patrick LE HYARIC



Front de Gauche

Jean-Luc SCHAFFHAUSER



Rassemblement bleu Marine

Jean-Marie CAVADA



Génération Citoyens

Marielle DE SARNEZ



Mouvement Démocrate

Rachida DATI



Les Républicains

Philippe JUVIN



Les Républicains

GUE/NGL

ENL

ADLE

ADLE

PPE

PPE

Alain LAMASSOUR



Les Républicains

Constance LE GRIP



Les Républicains

Pascal DURAND



Europe Écologie

Eva JOLY



Europe Écologie

Guillaume BALAS



Parti socialiste

Pervenche BERÈS



Parti socialiste

PPE

PPE

Verts/ALE

Verts/ALE

S&D

S&D

Christine REVault
d'ALLONNES BONNEFOY



Parti socialiste

S&D

Abstention

Aymeric CHAUPRADE



Les Français Libres

NI

Ne vote pas

Marie-Christine BOUTONNET



Front national

ENL